DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2018

IRCEM GROUPE

À PROPOS

La présente **déclaration de performance extra-financière, anciennement « Rapport RSE »**, est un **document annuel** qui met en scène les **engagements de l'entreprise**, les **résultats obtenus** et ses **relations avec les parties prenantes** pour y parvenir (collaborateurs, clients, fournisseurs…).

Mais qu'est-ce que la RSE ?

La RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) regroupe l'ensemble des pratiques mises en place par les entreprises dans le but de **respecter les principes du développement durable**.

Quid du développement durable ?

En 1987, le Rapport Brundtland, synthèse issue de la première Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'Organisation des Nations Unies, en définissait les contours : « Le genre humain a parfaitement les moyens d'assumer un développement durable, de **répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs** ».

On distingue ainsi traditionnellement 3piliers du développement durable : l'**économie**, le **social** et l'**environnement**. La particularité du développement durable est de se situer au carrefour de ces 3 piliers.

Jean-Charles GROLLEMUND
Directeur Général du Groupe IRCEM

« TOUS ACTEURS, CITOYENS LIBRES ET RESPONSABLES »

En tant que Groupe de Protection Sociale, il est inutile de préciser que le SOCIAL, l'HUMAIN, est au cœur de tous les dispositifs du Groupe IRCEM. La gouvernance du Groupe a ainsi défini très tôt trois lignes directrices pour guider ses activités. La première est une **volonté politique partagée de rester maître de notre destin et fidèle à nos valeurs** ; La seconde précise que **les décisions doivent être prises rationnellement** : chaque euro dépensé étant investi en faveur de la protection de nos publics ; Enfin, la troisième rappelle que **les décisions sont prises dans le RESPECT de toutes les parties prenantes**.

Plus qu'une stratégie RSE, le Groupe IRCEM a une vision qui se retrouve dans son leitmotiv : **« Tous acteurs, citoyens libres et responsables »**.

Dès 2015, le Groupe IRCEM posait déjà les bases de la philosophie de « **l'entreprise libérée** » ; avec comme point central la CONFIANCE. Comme l'exprime André Comte-Sponville : *« Le management est réussi quand les salariés sont heureux au travail, c'est-à-dire se réjouissent de faire ce métier-là, dans cette entreprise-là, avec ces gens-là... c'est pas la cerise sur le gâteau, c'est pas un supplément d'âme, c'est pas de la philanthropie, c'est le coeur de votre métier.»*

Fort d'une volonté de placer le bonheur de ses collaborateurs au cœur de son fonctionnement, le Groupe IRCEM a accéléré en 2018 sa démarche d'**intelligence collective** en mettant en place la collaboration en mode «cercle»

C'est ainsi, en développant la co-construction et en étant audacieux que nous transformons le présent pour assurer l'avenir. Il est important que chacun se sente concerné et comprenne les enjeux sociétaux, économiques et environnementaux.

Notre mission est d'accompagner et inciter nos publics, internes et externes, à adopter des comportements responsables (par des campagnes de prévention notamment). L'année dernière encore, le Groupe IRCEM a poursuivi avec brio son engagement global en faveur d'une plus grande responsabilité de son action, dans un sens concret pour les parties prenantes… Au final, des collaborateurs toujours plus impliqués au quotidien qui placent le client au cœur de leurs cercles.

SOMMAIRE

1 P07
Le Groupe IRCEM, professionnel et singulier

2 P21
Une mission clé : l'accompagnement clients

3 P33
L'impact de l'activité en matière d'emploi et de développement local

4 P43
L'engagement dans la préservation des équilibres humains

5 P51
Développer la culture d'entreprise et le bien-être au travail

6 P67
Limiter l'impact des activités sur l'environnement

7 P79
Gérer les actifs de façon responsable

1

LE GROUPE IRCEM : PROFESSIONNEL ET SINGULIER

P08
Présentation

P08
Les métiers

P10
Les faits marquants

P12
Les chiffres clés

P14
Une singularité à préserver

P15
La raison d'être et les valeurs

P17
La stratégie

P18
L'innovation : dans l'ADN du Groupe IRCEM

> PRÉSENTATION

Le Groupe IRCEM est un **Groupe de Protection Sociale** qui s'inscrit **depuis 45 ans** dans le paysage français des emplois de la famille à domicile. Il a pour vocation de **protéger efficacement les salariés de la famille, leurs employeurs et les retraités du secteur**. C'est une association à gestion paritaire et à but non lucratif.

La protection sociale est l'ensemble des dispositifs qui vise à protéger les individus des conséquences financières liées aux **risques de la vie** que sont par exemple :

- la vieillesse,
- la maladie,
- l'invalidité,
- le chômage.

IRCEM Retraite

IRCEM Prévoyance

IRCEM Mutuelle

3 INSTITUTIONS

5 MÉTIERS

RETRAITE
PRÉVOYANCE
MUTUELLE
ACTION SOCIALE
PRÉVENTION

> LES MÉTIERS

LA RETRAITE

Créée en 1973, l'Institution IRCEM Retraite **gère la retraite complémentaire des salariés employés au service de particuliers et des familles** (assistants maternels, salariés du particulier employeur, salariés d'associations ou d'entreprises de services à la personne).

Elle adhère à la fédération AGIRC-ARRCO (Association pour le Régime de Retraite COmplémentaire), garante de l'équilibre des régimes de retraite complémentaire.

LA PRÉVOYANCE

L'Institution IRCEM Prévoyance est régie par le Code de la Sécurité sociale. Elle **propose des garanties de prévoyance collective** (maintien de salaire en cas d'arrêt de travail pour maladie ou accident et garanties décès) dans le cadre des Conventions Collectives des Salariés du Particulier Employeur et des Assistants Maternels du particulier employeur et des produits destinés à ces publics.

LA MUTUELLE

L'IRCEM Mutuelle est une mutuelle régie par le Livre II du code de la Mutualité. Elle **propose des garanties individuelles spécialement étudiées pour les employés de la famille (actifs ou retraités) et leurs employeurs**. Elle propose ainsi des garanties frais médicaux, obsèques, hospitalisation de l'employeur, décès de l'employeur, dépendance…

L'ACTION SOCIALE

Le Groupe IRCEM **agit individuellement et collectivement auprès des salariés et retraités du secteur pour les aider, les accompagner et les suivre en cas de situations difficiles** (maladie grave, handicap, décès d'un proche, surendettement...) ou exceptionnelles (catastrophes naturelles…).

L'Action sociale de l'IRCEM et des branches professionnelles a mis en place des actions pour **soutenir les emplois de la famille**. Les membres participants et les retraités peuvent solliciter le service social de l'IRCEM afin d'obtenir une aide à titre individuel, qui dépend de leur situation et de leurs difficultés.

LA PRÉVENTION

Des outils de prévention ont été spécialement développés, afin de sensibiliser les salariés, les employeurs et les professionnels du secteur des services à la personne à la **prévention des risques professionnels à domicile**.

Créée en octobre 2012, la société Quatersperanto, filiale de l'IRCEM Prévoyance, développe des **services et produits qui s'appuient sur les nouvelles technologies et favorisent** :

- l'allongement de la durée de vie en bonne santé,
- le développement du lien social et des solidarités intergénérationnelles,
- l'adaptation progressive et la sécurisation des lieux de vie,
- la valorisation de solutions participant au développement d'activités économiques et sociales de proximité, non délocalisables et d'utilité sociale.

> **« Au service de nos clients depuis plus de 45 ans »**

Siège social du Groupe IRCEM situé à Roubaix

> LES FAITS MARQUANTS

1973
Création de l'IRCEM, Institution de Retraite Complémentaire des Employés de Maison

1988
L'IRCEM propose aux retraités des contrats de prévoyance
(soins santé, obsèques, dépendance...)

1994
Création de l'Institution IRCEM Prévoyance
En application de la Loi Evin

1999
Accord national de prévoyance des Salariés du Particulier Employeur
Les partenaires sociaux désignent l'IRCEM Prévoyance comme gestionnaire de l'accord national de prévoyance des Salariés du Particulier Employeur

2000
Création du Groupe IRCEM
L'IRCEM devient un Groupe de Protection Sociale, c'est-à-dire qu'il est doté d'une Institution de Retraite, d'une Institution de Prévoyance et d'une association qui gère les moyens communs et qui définit la stratégie

2001
Création de l'Institution IRCEM Mutuelle
L'IRCEM Mutuelle propose des garanties complémentaires facultatives (santé, frais d'obsèques, risques accident…)

2005
Accord national de prévoyance des Assistants Maternels du Particulier Employeur
L'IRCEM Prévoyance assure et gère désormais l'accord collectif de prévoyance des Assistants Maternels du Particulier Employeur

2008
Lancement du portail Internet IRCEM.com
L'IRCEM aménage un bus
Véritable outil d'information de proximité, le bus IRCEM a sillonné la France pendant 8 ans
Il a fait escale dans 483 villes étapes pour aller à la rencontre de 27 500 personnes

2010

Création d'IRCEM Gestion

Pour respecter les accords des partenaires sociaux,
l'IRCEM se dote d'une association de moyens

L'IRCEM développe un Serious Game sur la prévention

proposant différents scénarios qui intégrent
des situations de travail dans le milieu de l'aide à la personne

2012

Création de la société Quatersperanto

Filiale à 100% d'IRCEM Prévoyance. Début des premières expérimentations
de solutions numériques favorisant le maintien à domicile

2014

Création de la Fondation d'entreprise IRCEM

destinée à accompagner des projets pour l'enfance et les personnes âgées

Lancement d'un site Internet dédié à la Prévention :
VivonsBienVivonsMieux.fr

2015

Le Groupe IRCEM rejoint officiellement l'EFFE

(Fédération Européenne des Emplois de la Famille)
visant la promotion et la défense du secteur des emplois de la famille
à domicile en France et en Europe

L'IRCEM développe une application mobile

L'IRCEM Prévoyance devient actionnaire de DOMPLUS

2016

Création de la SGAPS IRCEM

1ère Société de Groupe Assurantiel de Protection Sociale créée en France

Elaboration du plan « IRCEM 2020 »

pour répondre aux nouveaux défis de la protection sociale

Mise en place de l'« entreprise libérée »

2017

Mise en place de « BPIJ »

Echanges automatisés entre la Sécurité sociale et l'IRCEM
en cas d'arrêt de travail des salariés

2018

Projet « Big Data »

Mise en place du Réseau « Particulier Emploi »
avec la FEPEM et IPERIA l'Institut

> LES CHIFFRES CLÉS

1,4M
personnes protégées

461
collaborateurs

46
ans d'expertise

272%
Ratio de solvabilité

> L'avenir n'est pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire.
>
> *Henri Bergson*

IRCEM Retraite

Allocations versées
1 000 312 972 €

Nombre d'allocataires
743 956

Montant moyen trimestriel d'une pension
336.15 €

Cotisations annuelles retraites dues
889.41 M€

Charge de gestion courante
30.97 M€

Dotation de gestion ARRCO sur compte de gestion
29.22 M€

Ratio de gestion
3.48 %

IRCEM Prévoyance

COTISATIONS	PRESTATIONS
Convention Collective Nationale des Salariés du Particulier Employeur	
84.01 M€	69.73 M€
Convention Collective Nationale des Assistants Maternels	
117.93 M€	71.97 M€
Autres garanties	
3.72 M€	3.64 M€
TOTAL	
205.67 M€	145.34 M€

IRCEM Mutuelle

COTISATIONS	PRESTATIONS
Obsèques	
8 039 205.93 €	3 299 368.13 €
Santé	
10 873 279.63 €	8 424 662.09 €
Rupture de contrat de travail	
2 167 315.01 €	1 818 406.53 €
Branche accident	
7 507 448.68 €	2 031 470.00 €
Capital autonomie	
48 670.31 €	15 000.00 €
Hospitalisation	
221 657.41 €	98 490.17 €
TOTAL	
28 857 576.97 €	15 687 396.92 €

> UNE SINGULARITÉ À PRÉSERVER

5 ASPECTS PRINCIPAUX DE SINGULARITÉ

1 PAR SES **ADHÉRENTS ET PARTICIPANTS** QUI SONT DES PARTICULIERS

2 PAR LE **LIEU DE TRAVAIL** : LE DOMICILE

3 PAR SON **PROCESSUS DE COTISATIONS** (APPELS INDIRECTS) : L'ACOSS (AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE) APPELLE LES COTISATIONS POUR LE COMPTE DE L'IRCEM DEPUIS SON ORIGINE

4 PAR SA **GESTION AU QUOTIDIEN** (MÉTIER EMPLOYEUR) : LE SALARIÉ A PLUSIEURS EMPLOYEURS, CAS INVERSE DE LA SITUATION COURANTE POUR LES SALARIÉS

5 POUR SES **COÛTS INFÉRIEURS À LA MOYENNE** CONSTATÉE DANS LE SECTEUR : L'INDUSTRIALISATION NÉCESSAIRE DE CES PROCESSUS IMPLIQUE UNE OPTIMISATION CONSTANTE DES COÛTS DE GESTION

Le Groupe IRCEM est **au service de plus de 5 millions de clients adhérents**, dont 3,2 millions de Particuliers Employeurs, plus d'1,4 million de Salariés du Particulier Employeur (SPE) et d'Assistants Maternels (AM), et plus de 720 000 Retraités de ce secteur d'activité.

Acteur majeur de l'économie sociale en pleine expansion, le Groupe IRCEM **contribue au quotidien à structurer le secteur, sous l'angle privilégié de l'emploi direct de proximité non-délocalisable**. Il est devenu à plus d'un titre un partenaire incontournable pour l'emploi et le maintien à domicile, la lutte contre l'isolement de la personne, l'accompagnement aux usages numériques, la prévention et la promotion de la formation professionnelle en France.

L'emploi familial sensible aux environnements économique et politique

Depuis plus de 15 ans, l'emploi familial est l'un des rares secteurs qui connaît une **croissance dynamique**. Sa croissance en volume est **deux fois plus forte que celle du PIB**. Il a toutefois subi les effets de la crise économique de 2009.

Nos clients : Tous les **salariés employés directement par des particuliers employeurs** (aides à domicile, assistantes maternelles, employés de maison…) et des **structures mandataires** (dans le cadre de l'emploi direct) ou dans le cadre de contrats facultatifs souscrits par des structures prestataires ou par des entreprises privées de services à la personne.

> « Le Groupe IRCEM est le groupe de protection sociale de près de 80 % des emplois de la famille. »

1,0 M
Parents Employeurs

315 000
Assistants Maternels

2,2 M
Particuliers Employeurs

1,1 M
Salariés du Particulier Employeur

720 000
Retraités du secteur

Chiffres de la profession 2017
Source : Service Prospective Economique IRCEM

> LA RAISON D'ÊTRE DU GROUPE IRCEM

« Optimiser l'espérance de vie sans incapacité de nos publics »

> LES 4 VALEURS DU GROUPE

Depuis plus de 15 ans !

La raison d'être du Groupe IRCEM est d'**optimiser l'espérance de vie sans incapacité de ses publics** au travers de l'ensemble de ses activités, ce qui permet d'intégrer la transformation de la protection sociale et d'inclure les 4 valeurs de l'IRCEM qui créent en interne les **conditions d'une mobilisation positive de l'ensemble des collaborateurs**.

LA SOLIDARITÉ

Au sein du Groupe IRCEM, chacun est **solidaire** et est un **maillon d'une chaîne de service du «client»**.

La solidarité suppose la confiance et elle se manifeste par un esprit d'équipe entre les personnes et les services. Elle incite à penser et à agir ensemble.

Cette solidarité est aussi le reflet de la nature des activités : solidarité entre les générations pour le financement des retraites, solidarité entre les Institutions de Retraite par la compensation inter-caisses, solidarité entre nos clients dans le cadre des principes de l'assurance mutuelle et de la prévoyance, solidarité entre Institutions de Prévoyance, solidarité entre Groupes par le développement des synergies partenariales.

Pour que la solidarité fonctionne correctement, chacun doit assurer et assumer ses responsabilités et devoirs; ce qui suppose qu'ils soient clairement définis et que les objectifs individuels et/ou collectifs soient déterminés et évalués.

> Se réunir est un début,
> rester ensemble est un progrès,
> travailler ensemble est la réussite.
>
> *Henry Ford*

LE RESPECT

Le respect est le fait de **se conformer à des règles et des principes. Il manifeste concrètement la considération que l'on porte à autrui**.

Le respect est un droit et un devoir vis-à-vis des clients, des collègues de travail, de l'ensemble des collaborateurs et interlocuteurs du Groupe, quelle que soit leur fonction.
Il passe par l'application et la mise en valeur des règles de fonctionnement, nécessaires à toute structure humaine organisée (délais, horaires, procédures, etc).

Prohibant toute discrimination, il s'exprime par l'écoute, la courtoisie, la retenue, la tolérance et le traitement équitable de chacun.

Il suppose la reconnaissance du droit à l'erreur, dans des limites fixées au préalable. Il est une des composantes essentielles de la qualité de service.

Hall d'entrée des salariés

LA PERFORMANCE

Etre performant, c'est **satisfaire les attentes de nos clients, partenaires, collègues, internes et externes, en termes de qualité de service, de délai, de coût**.

La performance est le résultat, à la fois, du professionnalisme, de la qualité, de l'efficacité, de l'exigence, vis-à-vis de soi-même et des autres.

Elle passe par la volonté d'adaptation personnelle et organisationnelle.

Elle a valeur d'exemple et elle exprime le souci permanent de s'améliorer, de se dépasser, de partager, et de faire partager.

Elle a pour effet la satisfaction du devoir accompli, en faisant chaque jour encore plus, encore mieux, seul et ensemble : la performance étant tant individuelle que collective.

L'AMBITION

Le Groupe IRCEM est un Groupe de protection sociale à gestion paritaire et à but non lucratif. Sa compétence est professionnelle et nationale.

Son ambition est d'**être au service de tous les emplois de la Famille à domicile**. Il s'affirme comme l'acteur majeur et le partenaire incontournable de la protection sociale des emplois de la famille.

Il entend consolider et développer sa place de «leader» en anticipant, accompagnant, voir initiant les évolutions de son secteur économique et social.

Cette volonté se concrétise notamment par le projet d'une offre complète, diversifiée et globale, répondant aux besoins de personnes, se situant dans son champ de compétences : du salarié au retraité, en passant par le particulier employeur.

> LA STRATÉGIE

En 2016, une nouvelle organisation **IRCEM 2020** est mise en place au sein du Groupe afin de bien aborder les nouvelles étapes de la protection sociale mais également de satisfaire aux exigences de « **Solvabilité II** » qui s'imposent au domaine assurantiel de l'IRCEM. Elle s'inscrit sous 4 mots-clés :

- **Transformation**
- **Digitalisation**
- **Territoires**
- **Expansion**

Le Groupe IRCEM vit une **transformation de l'environnement de la protection sociale** et donc des métiers, en particulier renforcée par la digitalisation de toutes les relations aussi bien avec nos clients que nos fournisseurs, prestataires. Aujourd'hui une présence sur les territoires (régions et numérique) pour **accompagner nos publics permet une meilleure efficacité opérationnelle, l'expansion et le développement du Groupe**.

> L'INNOVATION : DANS L'ADN DU GROUPE IRCEM

SOLIDARITÉ ET INNOVATION

Le Groupe IRCEM est fidèle à sa mission d'apporter un service adapté aux besoins et usages du moment et l'a démontré lors de la **conférence « Solidarité & Innovation »** organisée le 19 octobre 2018.

Ce fut l'occasion de mettre en avant sa **capacité d'innovation** et la **cohérence avec sa raison d'être** qui est d'optimiser l'espérance de vie, sans incapacité, de ses publics ; mais aussi vis-à-vis des co-élaborateurs de donner du sens à leur activité.

Cliquez pour visualiser la rétrospective

Conférence de presse «Solidarité & Innovation», le 19 octobre 2018 au siège du Groupe IRCEM

Intervention de François-Xavier Selleret, Directeur Général de l'AGIRC-ARRCO

L'INNOVATION AU SERVICE DU COLLECTIF

La mission des Groupes de Protection Sociale, paritaires, à but non lucratif est de **protéger les assurés**. L'innovation n'est pas un effet de mode mais bien une nécessité pour relever les nouveaux défis de la société (vieillissement, dépendance, e-santé…). Il est évident qu'un groupe tel que l'IRCEM est un **acteur de cette transformation**. Pour l'acteur économique responsable qu'est le Groupe IRCEM, l'éthique est également la base d'une innovation (technologique, organisationnelle et sociale) positive et facteur de progrès social.

A l'occasion du Forum Innovation du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP) qui a eu lieu à Paris en novembre 2018, Jean-Charles Grollemund, Directeur Général du Groupe IRCEM et Président de la Commission « Innovation » du CTIP, a animé la table ronde "Comment utiliser le digital auprès des populations en perte d'autonomie ?". Au programme des débats : peur de la technologie, innovation et emplois, lien social.

L'INNOVATION VUE PAR JEAN-CHARLES GROLLEMUND

Directeur Général du Groupe IRCEM et Président de la Commission «Innovation» au CTIP

Pourquoi un moment consacré à l'innovation ?

L'innovation, comme le progrès, ne vaut que si elle est partagée par tous. C'est une conviction commune à tous les groupes de protection sociale : **l'innovation n'a de valeur que si elle est collective ou sert le collectif.** Nous sommes plus que jamais interdépendants, connectés les uns aux autres. La technologie est en train de bouleverser la société. Elle peut parfois faire peur mais elle peut également représenter une opportunité : celle de **construire un monde plus solidaire**. Elle doit nous aider à relever les nombreux défis auxquels nous sommes confrontés. Pour cela, il faut penser collectif et jouer collectif, ce qui correspond à l'ADN des groupes de protection sociale.

> **« L'HUMAIN est au coeur de tous les dispositifs du Groupe IRCEM. »**

En quoi le Groupe IRCEM est-il plus apte à répondre à cette demande sociale ?

Notre gouvernance paritaire représente les employeurs et leurs salariés. En ce sens, rien n'est plus **solide et durable** qu'une décision prise par un Conseil d'Administration qui a longuement discuté, pesé les avantages et inconvénients, afin de rechercher la solution acceptée par tous.

De même, la mutualisation des risques est le fondement de l'assurance de personnes. Nous organisons ainsi une **solidarité entre nos publics**, au bénéfice des plus fragiles, et nous participons aussi à la solidarité nationale. Dans ce cadre, anticiper et innover est un devoir.

Lorsque nous innovons, nous avons toujours en ligne de mire le **point d'équilibre entre la technologie et l'humain**. Nous cherchons à concilier le meilleur des deux mondes. Par exemple, à l'IRCEM, nous avons pris en compte la mobilité des clients. Désormais, ils peuvent gérer leur dossier depuis leur smartphone tout en étant accompagnés si nécessaire par un conseiller. Enfin, ils peuvent échanger entre eux et s'entraider grâce à notre réseau VIP. Technologie et humain : voilà la clé.

> « Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous »
>
> *Aristote*

2

UNE MISSION CLÉ : L'ACCOMPAGNEMENT CLIENTS

P22
Les clients, les meilleurs ambassadeurs

P23
Des services accessibles au plus grand nombre

P24
Protéger les publics fragiles grâce à l'Action sociale

P27
Des outils de prévention pour le quotidien

P29
Accompagner les clients tout au long de leur parcours

> LES CLIENTS, LES MEILLEURS AMBASSADEURS

UN RÉSEAU SOCIAL « PETITE ENFANCE »

Le **programme VIP «Petite Enfance»** a été lancé en septembre 2016 en phase de test pour 4 mois, dans la Région des Hauts-de-France puis élargi à la France entière en janvier 2017.

Ce programme se présente comme un réseau social : les assistantes maternelles s'inscrivent, partagent des contenus IRCEM sur le réseau VIP et auprès de leurs amis Facebook, Twitter... Elles peuvent commenter les publications des autres VIP, participer à des challenges photos, activités manuelles...

L'objectif est de diffuser l'information du Groupe IRCEM auprès de toutes les assistantes maternelles pour **qu'elles soient informées de leurs droits, des évolutions juridiques, des conseils prévention…** mais également **qu'elles échangent entres elles, qu'elles forment une communauté, qu'elles s'entraident…**

Actuellement, plus de **1 000 assistantes maternelles** sont inscrites sur le programme VIP «Petite Enfance»et ont diffusé près de **12 000 publications sur les réseaux sociaux** !

QUAND LES CLIENTS CONTRIBUENT AUX FUTURS SERVICES DE L'IRCEM

Le Groupe IRCEM place ses clients au cœur du dispositif de **test de nouveaux services**. Ainsi, une quinzaine d'utilisateurs du site www.ircem.com, retraités, assistantes maternelles et salariées du particulier employeur, ont eu l'occasion de co-construire les services de demain.

Apprendre de ses clients, avec ses clients et pour ses clients, telle est la volonté du Groupe IRCEM.

Une matinée placée sous le signe de la bonne humeur entre petit-déjeuner, jeu pour apprendre à se connaître, présentation et test des futurs services prochainement disponibles en ligne.

Des **remontées pertinentes et constructives** qui permettent au Groupe IRCEM de développer de nouveaux services. Ces testeurs d'un jour ont pu découvrir l'assistant virtuel accessible depuis la page d'accueil du site, ainsi que le diagnostic d'aides sociales. A quand la prochaine...

Clients utilisateurs conviés par le Groupe IRCEM à l'évènement

> DES SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

UNE SOLUTION POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES

Depuis 2016, le Groupe IRCEM, permet à ses clients sourds ou malentendants de communiquer avec un conseiller par téléphone ou sur place grâce à un opérateur d'Acceo (au choix : LSF, LPC ou Transcription). Cette solution de **communication universelle, non discriminante**, permet de lever la barrière de la communication entre les entendants et les sourds ou malentendants. Avec Acceo, le Groupe IRCEM offre la même qualité de service à tous ses clients.

> “ Jamais je n'aurai rêvé d'un tel outil de communication comme Acceo qui répond vraiment aux besoins de communication aussi bien au téléphone que sur place. Moi qui suis sourd oralisé et qui parle aussi la LSF, j'ai le choix, c'est génial ! Au-delà d'être un outil pour nous les sourds, c'est aussi un outil qui sert aux entendants qui ont souvent peur de nous parler… avec Acceo c'est facile.
>
> *Bruno - sourd oralisé et signant*

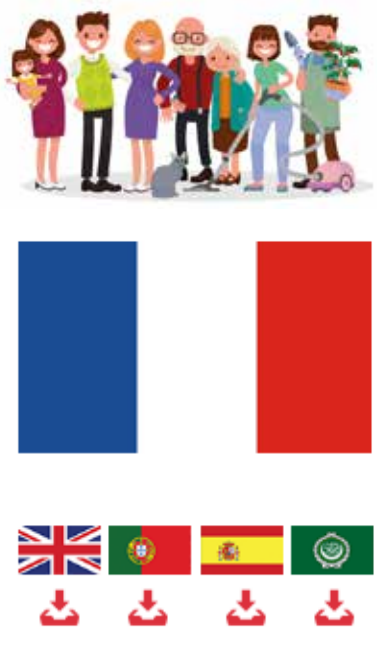

LE DIGITAL AU SERVICE DE TOUS

Pour répondre au mieux à ses publics, le Groupe IRCEM propose à ceux qui le souhaitent une **lecture à haute voix** des pages les plus consultées de son site internet www.ircem.com. Un seul clic suffit pour que le texte soit simultanément lu à haute voix et mis en surbrillance de façon à suivre plus facilement la lecture. Ces pages sont également **traduites en plusieurs langues** (anglais, espagnol, portugais et arabe), tout comme les livrets de Bienvenue destinés aux nouveaux arrivants dans la profession. Les nouveaux clients, contactés par courrier, reçoivent avec leur livret de Bienvenue une **carte « réalité augmentée »**. Via l'application mobile IRCEM, un avatar en 3 Dimensions les invite à consulter les livrets dans la langue de leur choix. Bref, un site internet gorgé d'innovations !

UNE INFORMATION DE PROXIMITÉ

Initié par les trois acteurs de l'emploi à domicile (l'IRCEM Prévoyance, IPERIA l'Institut et la FEPEM), le Réseau Particulier Emploi, de part sa complémentarité et son expertise, se positionne comme un **acteur incontournable** pour :

✓ **Informer et accompagner au quotidien le grand public** dans leur relation d'emploi déclaré : démarches, aides et dispositifs fiscaux, déclaration, formation, protection sociale des salariés…,

✓ **Promouvoir le secteur** auprès des acteurs nationaux et locaux.

Particulier Emploi est présent dans 12 régions de France et compte 35 collaborateurs issus de la FEPEM et de l'IRCEM.

QUELQUES CHIFFRES

860 animations

12 917 personnes rencontrées

3 600 appels traités

> PROTÉGER LES PUBLICS FRAGILES GRÂCE À L'ACTION SOCIALE

L'Action sociale du Groupe IRCEM est guidée par une valeur d'importance, la solidarité. Cette solidarité est déclinée à travers des actions de prévention, des aides financières, des partenariats pour apporter toujours plus de services ou de réponses aux besoins de nos clients et à leur famille autour de **5 axes** :

1 La préservation du capital santé en favorisant l'accès aux soins, pour éviter que nos clients renoncent à se soigner en raison d'un reste à charge parfois important

2 L'accompagnement du «bien vieillir», afin de donner les clés, outils pour vivre mieux l'avancée en âge

3 Le maintien ou l'accès à l'emploi, pour aider nos publics à concrétiser leurs projets

4 L'accompagnement de la perte d'autonomie grâce à des solutions dédiées aux aidants familiaux : répit, soutien psychologique, formation…

5 Les aides individuelles pour répondre aux situations d'urgence

DES AIDES SPÉCIFIQUES S'ADRESSENT AUX :

SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR ET ASSISTANTS MATERNELS DU PARENT EMPLOYEUR

Accompagner les salariés et leurs proches confrontés à des situations particulièrement difficiles (maladie grave, handicap, décès d'un proche, divorce, surendettement), éviter que les salariés à faibles revenus renoncent à se soigner en raison d'un reste à charge trop important, aider les salariés à concrétiser leurs projets professionnels et apporter un bien-être aux familles, voilà les axes prioritaires fixés par le Conseil d'Administration de l'IRCEM Prévoyance dans lesquels s'inscrit la politique d'action sociale.

- ✓ **FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS** (aide aux frais de santé, prévention des Troubles Musculo-Squelettiques…)
- ✓ **PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL** (aide à la prise de fonction, aide à la mobilité…)
- ✓ **SOUTENIR LES FAMILLES MONOPARENTALES** (aide aux travaux ménagers, aide aux frais de garde…)
- ✓ **SOUTENIR LES MOMENTS DIFFICILES** (aide exceptionnelle, aide aux frais d'obsèques…)
- ✓ **FAVORISER LE RETOUR À L'EMPLOI DES ACTIFS LES PLUS FRAGILES** (aide au financement d'un moyen de transport)
- ✓ **RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE** (aide à l'acquisition d'un ordinateur…)

RETRAITÉS DES SERVICES À LA PERSONNE

Développer la prévention, prolonger l'autonomie à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées, accompagner la perte d'autonomie en établissements pour personnes âgées et personnes handicapées, voilà trois axes prioritaires fixés par les Conseils d'Administration des fédérations AGIRC et ARRCO, dans lesquels s'inscrit la politique d'action sociale Retraite. Celle-ci se traduit par des aides financières ponctuelles mais aussi par des solutions de répit proposées aux aidants familiaux. Il existe également un service d'écoute de conseils et d'orientation spécifique, IRCEM Plus, mis en place pour nos publics.

- ✓ **PRÉSERVER L'ACCES AUX SOINS MEDICAUX** (aide aux frais de santé, CESU aide à domicile d'urgence…)
- ✓ **DONNER LES CLÉS DU BIEN VIEILLIR** (frais de déménagement, pratique d'une activité sportive…)
- ✓ **PROLONGER LE MAINTIEN À DOMICILE** (portage de repas, téléassistance…)
- ✓ **ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE** (appareillage médical, accueil de jour…)
- ✓ **SOUTENIR LES MOMENTS DIFFICILES** (aide forfaitaire énergie, aide sinistre…)
- ✓ **RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE** (aide à l'initiation informatique…)

LE SERVICE « IRCEM PLUS » POUR MIEUX VIVRE LE QUOTIDIEN

IRCEM Plus, **service d'accompagnement à distance des parcours de vie**, assure son soutien dans toutes les étapes du quotidien des clients.

Ce service a été mis en place pour **apporter un soutien, une écoute et des réponses aux problématiques et aux situations de fragilités diverses que les publics peuvent rencontrer dans leur quotidien**.

Ces derniers sont en effet amenés à rencontrer des événements dans leur vie professionnelle ou personnelle qui peuvent affaiblir leur bien-être et leur quotidien :

- Stress/Surcharge de travail,
- Perte d'un proche,
- Évènement traumatique,
- Accident,
- Difficultés familiales,
- Séparation,
- Maladie,
- Handicap…

L'objectif visé est de trouver ensemble des solutions afin d'**agir sur ces situations et de mettre en relation les publics avec des acteurs de proximité**.

En complément, selon la situation et avec accord des clients, ils peuvent également être orientés vers un **service d'écoute et d'accompagnement psychologique**.

ADHÉRENTS IRCEM MUTUELLE

Quel que soit le type de couverture détenue auprès de l'IRCEM Mutuelle (complémentaire santé, décès accidentel, obsèques, hospitalisation accidentelle, capital autonomie, hospitalisation employeur, rupture du contrat de travail au décès de l'employeur…), les adhérents peuvent solliciter des **aides individuelles** allant au-delà des prestations prévues dans les contrats.

- ✓ **AIDE PRÉVENTION SANTÉ** (actes hors nomenclature, dépense dentaire et/ou auditive...)
- ✓ **AIDE AUX SITUATIONS DE HANDICAP** (achat de matériel, travaux d'aménagement…)
- ✓ **FORFAIT BIEN-ÊTRE**
- ✓ **AIDE À LA PRATIQUE DU SPORT**
- ✓ **DIFFICULTÉ PASSAGÈRE** (aide au financement de la cotisation santé)

CATASTROPHES NATURELLES L'IRCEM SOLIDAIRE !

Depuis 2013

Les catastrophes naturelles se multiplient ces dernières années : inondations, coulées de boue, tornades…

Parce que la solidarité est une valeur forte de notre Groupe, que les communes de nos clients soient reconnues en état de catastrophe naturelle ou non, si nos clients ont subi un sinistre, nous mettons en œuvre un **ensemble d'aides et de services pour les accompagner dans ces moments difficiles** :

- Nous pouvons octroyer des **aides financières d'urgence**.
- Le **service IRCEM Plus** leur apporte les réponses aux premières questions et les oriente vers les interlocuteurs ou organismes leur permettant de faire valoir leurs droits.
- Nous organisons des **permanences en région**, en partenariat avec les mairies ou acteurs locaux, afin d'accompagner nos clients dans la constitution de leur dossier de demande d'aide sociale.
- Nous proposons également de **rencontrer un psychologue clinicien** afin d'échanger sur les évènements vécus et d'apporter un soutien.

AIDANTS FAMILIAUX

Un conjoint, un parent, un enfant, un voisin... autant de personnes qui peuvent être en perte d'autonomie ou en situation de dépendance et dont les aidants familiaux prennent soin grâcieusement au quotidien. Parce qu'il est important de **prendre soin de soi pour mieux aider les autres**, l'IRCEM propose à ses affiliés (retraités et cotisants salariés) qui occupent les rôles d'aidants ou sont aidés au quotidien par un proche, différentes aides et services au titre de son Action sociale.

- ✓ **SOLUTIONS DE RÉPIT**
- ✓ **AIDES FINANCIÈRES**
- ✓ **RÉSEAU D'ENTRAIDE**
- ✓ **GROUPES DE PAROLE**
- ✓ **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE**
- ✓ **FORMATIONS**

LE SAVIEZ-VOUS ?

2 français sur 10 déclarent apporter une aide régulière et non rémunérée à un proche dépendant

> DES OUTILS DE PRÉVENTION POUR LE QUOTIDIEN

LA PRÉVENTION DES RISQUES À DOMICILE

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles est important dans le secteur des services à la personne. Les principaux accidents et pathologies sont liés à la **manutention de charges**, aux **chutes** de plain-pied et de hauteur, aux risques infectieux au contact de personnes malades, du linge ou des objets souillés, aux **risques chimiques** liés à l'utilisation des produits d'entretien. Enfin, les fréquents **déplacements professionnels** d'un domicile à un autre engendrent un nombre accidents de trajet important.

Les travaux de prévention menés par l'IRCEM Prévoyance et ses partenaires ont permis de développer des **outils de prévention digitalisés** afin de sensibiliser les salariés, les employeurs et les professionnels du secteur des services à la personne à la prévention des risques professionnels. Ces outils sont intégrés au site dédié à la prévention des risques professionnel du secteur des emplois de la famille :

prevention-domicile.fr

Un employeur particulier, comme tout employeur, est tenu d'assurer la sécurité de son salarié. Pour cela, il lui incombe d'évaluer les risques auxquels son salarié est exposé, et de mettre en œuvre conjointement des mesures de prévention adaptées.

Les enjeux pour le salarié sont très importants, sur le plan personnel comme professionnel :

- ✓ Préserver sa santé,
- ✓ Sécuriser son lieu de travail, repérer les risques des différentes activités,
- ✓ Eviter les accidents du travail et les blessures,
- ✓ Eviter l'inaptitude au travail et conserver son emploi.

Le **site prevention-domicile.fr** permet d'accéder aux contenus nécessaires à la mise en place d'une démarche de prévention personnalisée grâce à :

- Une **médiathèque** (vidéos, brochures, grilles de repérages…),
- Un **jeu 3D composé de 12 modules** (disponible sur tablette et smartphone),
- Des **quiz** (12 thématiques - 28 quiz - 112 questions),
- Des **parcours personnalisés prévention** (5 profils types).

56 849 sessions ouvertes en 2018
(39 125 sessions en 2017)

Conception du site prevention-domicile.fr

LA PRÉVENTION DE LA VIE QUOTIDIENNE : BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ, LOISIRS

VIVONS BIEN, VIVONS MIEUX

«Vivons Bien Vivons Mieux», marque de la société Quatersperanto, filiale d'IRCEM Prévoyance, **développe des services et produits pour prendre soin de toute la famille et anticiper les risques d'accidents**.

Parce que **préserver sa santé au quotidien** permet d'envisager l'avenir avec confiance, voici les services exclusifs de «**Vivons Bien Vivons Mieux**» réservés aux adhérents IRCEM Mutuelle :

- L'expertise de professionnels reconnus sur le **site de conseils prévention** : www.vivonsbienvivonsmieux.fr
- Un **programme personnalisé de coaching santé** avec le partenaire «Medialane» pour maintenir durablement une bonne hygiène de vie
- Une équipe de **médecins, généralistes ou spécialistes** du partenaire «Mes Docteurs», pour obtenir une réponse rapide et fiable à toute question médicale.

ZOOM
LE PACK DE SERVICES « BIEN-ÊTRE »

Pour faire le point

- Consulter des fiches pratiques et des dossiers thématiques : alimentation saine, activité physique, hygiène de vie…
- Détecter les risques
- Suivre les actualités prévention

Adapter son mode de vie

- Bénéficier d'un bilan et d'un programme de coaching santé personnalisé
- Fixer des objectifs avec le soutien d'infirmiers-conseils diplômés d'état
- Améliorer ses comportements : alimentation, activité physique, sommeil, stress...

Contacter une équipe de médecins

- Préparer un rendez-vous médical
- Obtenir un second avis
- Se renseigner sur un diagnostic, un traitement
- Sécuriser ses voyages
- Trouver le bon professionnel de santé

UN SPECTACLE DE PRÉVENTION DES CHUTES CHEZ LES SÉNIORS

Chaque année, en France, on dénombre plus de **400 000 chutes chez les plus de 60 ans**. Une simple chute peut avoir de lourdes conséquences sur la santé et l'autonomie.

C'est pourquoi l'IRCEM Retraite, en collaboration avec le Réseau Particulier Emploi, et en partenariat avec la Compagnie théâtrale FOLIAL et la fédération pour l'Habitat SOLIHA, a lancé en 2018 et jusqu'en 2020, une **campagne de prévention territoriale** en permettant aux séniors, à leurs aidants familiaux ainsi qu'aux salariés du particulier employeur et aux particuliers employeurs d'assister gratuitement à la représentation d'une **pièce de théâtre sur la prévention des chutes au domicile**.

Après la représentation de la comédie « **Madame Reinette** », la fédération pour l'Habitat SOLIHA présente les moyens de sécuriser le domicile, les modes de financement des aménagements et répond aux questions du public.

Un seul objectif : Sécuriser le lieu de vie afin de prolonger l'autonomie des seniors et l'éventuel lieu de travail du salarié au domicile.
D'octobre 2018 à mars 2020, 27 actions de prévention seront organisées sur 27 départements différents.

Cliquez pour visualiser la rétrospective

> ACCOMPAGNER LES CLIENTS TOUT AU LONG DE LEUR PARCOURS

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...

Aider, aimer, partager : les valeurs des « Héros Ordinaires »

La mission du Groupe IRCEM : **soutenir les aidants à domicile**. Tous les aidants. A côté des aidants professionnels, nous retrouvons les aidants dits «familiaux», ceux qui donnent de leur temps pour accompagner un proche (conjoint, enfant, parent, voisin…) dépendant ou en perte d'autonomie. Ces « Héros Ordinaires », les aidants quotidiens, ont un statut encore trop peu reconnu et nombre d'entre eux n'en n'ont pas conscience.

Le Groupe IRCEM leur a dédié en 2017 une **communauté sur le réseau social Facebook pour leur donner la parole et qu'ils puissent échanger entre eux.** La page Facebook « Les Héros Ordinaires » rassemble les aidants et les aidés autour de valeurs communes : partage, entraide, bienveillance et respect. La page est une vraie mine :

- De **conseils pour mieux gérer ce quotidien** hybride sans s'oublier au passage,
- D'**anecdotes** pleines de tendresse, d'humour et d'espoir,
- De **contacts** d'associations sur les territoires.

Aujourd'hui la communauté compte plus de 11 000 abonnés, quel succès !

TEMOIGNAGES

Marjorie Meunier - Socio-anthropologue, Cabinet Alterna R&D

Nombreux sont les aidants qui ne se sentent pas concernés, mais ce sont pourtant ceux qui ont le plus besoin d'aide. Ce sont les plus fragiles car ils sont parfois sur-investis, car tentés de remplir tous les rôles pour leur proche : aide-soignant, secrétaire, psychologue…Un retraité questionné, aidant de sa femme, nous dit « On ne savait rien du tout… Les tenants et aboutissants, ce qui est préférable de faire et comment ? Pourquoi ? À qui s'adresser ?». Partager et échanger sur ces sujets permet de co-construire un avenir commun pour soulager les aidants. C'est ainsi qu'ils pourront mieux s'occuper des personnes les plus fragiles de notre société. »

La Petite Enfance en avant…

La page Facebook « Petite Enfance » a été créée en 2016. Il s'agit d'une **page média Petite Enfance** dont l'objectif est de créer une relation affinitaire avec les clients **Assistants Maternels, Gardes d'enfants et parents employeurs**. En 2018, un quizz a même été développé et proposé à ses clients.

Un compte **Instagram IRCEM Petite Enfance** a également été lancé en septembre 2018. Le challenge consiste à mettre en place des partenariats avec les influenceurs du domaine de la garde d'enfant.

Un groupe de parole pour les retraités

Pour accompagner ses séniors, le Groupe IRCEM a mis en place en juillet 2018 le **Groupe Facebook « Bien dans ma retraite »**. L'objectif est de créer une relation affinitaire avec la population des **retraités** et leur permettre d'échanger entre eux.

EN CAS DE DIFFICULTÉ BUDGÉTAIRE

Au-delà des aides financières proposées par l'Action sociale, l'IRCEM a mis en place un **partenariat avec l'association CRÉSUS** (Association reconnue mission d'utilité publique, Association de défense des consommateurs, Organisme de formation).
Ce partenariat a pour objectif d'**accompagner et de soutenir durablement les salariés du secteur en cas de difficultés budgétaires**.

2 NIVEAUX D'INTERVENTION :

- **De façon préventive**, afin de trouver une alternative ou prévenir le dépôt d'un dossier de surendettement et conduire au rétablissement d'un reste à vivre décent.

- **De façon curative**, pour accompagner dans le dépôt d'un dossier de surendettement et garantir la défense des intérêts.

L'accompagnement proposé est individuel et intervient autant au niveau des sphères bancaires, fiscales, juridiques et sociales. Il peut être proposé suite à une demande d'aide auprès de l'IRCEM Prévoyance, dans le cas d'une situation de fragilité constatée. Il suppose un engagement volontaire et une adhésion claire pour réaliser l'ensemble des démarches qui permettront de rééquilibrer le budget.

CRÉSUS®

CRÉSUS est l'acronyme de Chambre RÉgionale du SUrendettement Social

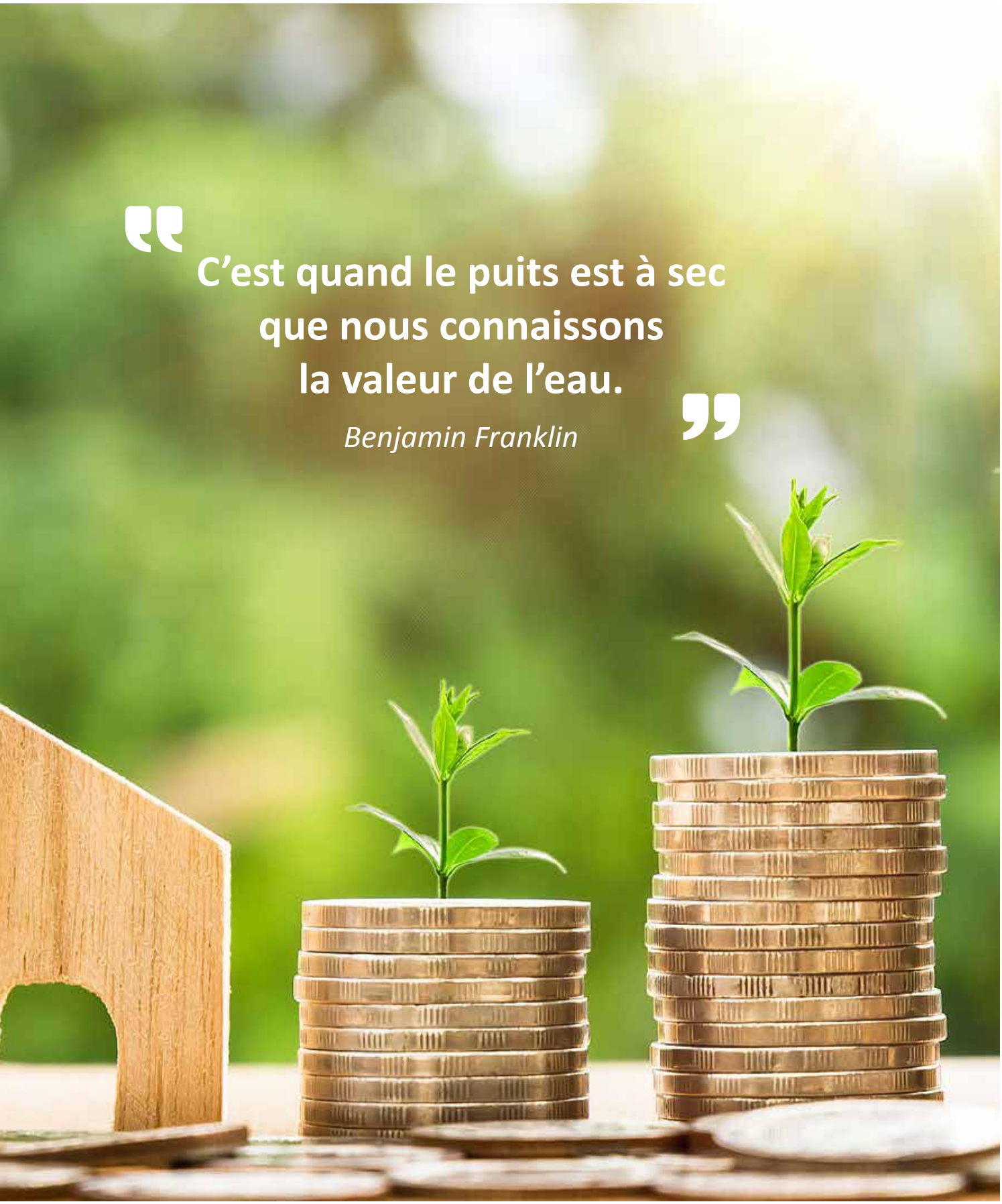
C’est quand le puits est à sec
que nous connaissons
la valeur de l’eau.
Benjamin Franklin

3

L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

P34
Soutenir la culture sur le territoire

P36
L'implication dans les actions citoyennes et solidaires

P39
Créateur d'emploi sur le territoire

P40
Acteur du développement local

P40
Soutenir l'insertion par la création d'emplois solidaires

> SOUTENIR LA CULTURE SUR LE TERRITOIRE

ROUBAIX, UNE RECONVERSION RÉUSSIE

Aujourd'hui, avec près de 100 000 habitants, **Roubaix est la quatrième ville de la Région Hauts-de-France**.
Forte de sa diversité culturelle, fière de son passé industriel, riche de ses initiatives innovantes, Roubaix ose, étonne, séduit.
Roubaix a même osé installer les collections de son musée dans l'ancienne piscine municipale « Art Déco » : pari réussi puisque, depuis son ouverture en 2001, « La Piscine » - Musée d'art et d'industrie André Diligent a accueilli plus de 3 millions de visiteurs dans ses cabines de douches transformées en vitrines d'exposition.

LE MUSÉE DE LA PISCINE

Bien que de dimension nationale, le Groupe IRCEM est indissociable de la ville de Roubaix, sa ville d'adoption. Il était donc naturel que le Groupe IRCEM joue un rôle de **mécène de «La Piscine», le musée d'art et d'industrie André Diligent**.
Etre mécène au musée «La Piscine», c'est le **soutenir dans ses missions de conservation du patrimoine** en restaurant et en enrichissant ses collections, lui **permettre de développer son projet culturel** et **diffuser la culture** auprès de tous, de **médiatiser** son équipement et, par là même, sa commune, sa métropole, sa région.

LA PISCINE ROUBAIX

Roubaix vu d'en haut

Qui dit « Journées du Patrimoine » dit monuments et sites remarquables. Ils étaient treize dans le programme de l'année 2018 dont le Groupe IRCEM qui a en effet ouvert sa **terrasse panoramique** au public. Ainsi 40 chanceux ont pu profiter d'un visite présentée par un guide de l'Office de tourisme roubaisien. **Vue 360° sur la Ville de Roubaix** et ses environs garantie !

ANNÉE
EUROPÉENNE
DU PATRIMOINE
CULTUREL 2018
MONUMENTS REMARQUABLES

> L'IMPLICATION DANS LES ACTIONS CITOYENNES ET SOLIDAIRES

DES COLLECTES MULTIPLES

Le Groupe IRCEM, dont la SOLIDARITE est une valeur forte, a initié depuis plusieurs années une **collecte des vêtements, tissus, chaussures, maroquinerie et jouets usagés** en mettant à disposition sur son parking aérien une benne prévue à cet effet. Il affiche ainsi clairement sa démarche vers le recyclage et un usage prolongé des biens. Mais au-delà de l'accomplissement d'un beau geste citoyen, éco-responsable et solidaire au profit de «Triboulo/Main Forte», ces dons de co-élaborateurs permettent également la **création d'emplois durables** avec la formation au permis poids lourd et l'apprentissage du métier de chauffeur-livreur à des adultes en rupture sociale dans la région des Hauts-de-France.

En 2018, le Groupe a décidé de marquer encore plus cet engagement solidaire. Il s'associe au **CCAS de Roubaix** pour soutenir les plus démunis. Tout au long de l'année, **plusieurs collectes** ont été organisées au sein de la structure sur différents thèmes, en phase avec un besoin réel et d'actualité (denrées alimentaires, fournitures scolaires, produits d'hygiène…). Les collectes ont ensuite été distribuées aux différentes Associations de Roubaix et alentours.

Guillaume Delbar, Maire de la Ville de Roubaix, signant la Convention CCAS le 19 octobre 2018

GRANDE RÉCUP'SOLIDAIRE

Dans le cadre de la **Semaine Européenne de Réduction des Déchets**, l'IRCEM s'est associe à la Ville de Roubaix en participant à la **2ème Grande Récup' Solidaire**. Une journée spéciale de valorisation de dons (peluches, jeux, jouets, bouchons, lunettes, accessoires divers) à destination d'actions caritatives ou solidaires («Restos du Coeur», «Amitié partage», «France Cancer», «Les Bouchons d'Amour», «Medico Lion's Club» et «Cravate solidaire».

Les **dons issus de la générosité des co-élaborateurs du Groupe** ont été remis aux organisateurs lors d'un grand évènement qui s'est tenu sur la Grand Place de Roubaix le 23 novembre 2018.

Autre **geste éco-citoyen** instauré, dans une démarche de récupération et recyclage dans une économie devenue participative, la **collecte de fournitures usagées**. En donnant une seconde vie aux stylos usagés via l'association «**LES PETITS MEC P2**», ils financeront la recherche sur la «Duplication du Gène MECP2», maladie génétique orpheline qui touche une centaine de personnes en France, principalement des enfants et qui est potentiellement réversible. Envoyés à la société Terracycle, celle-ci reverse à l'association 1 centime d'euro par stylo retourné. Un bon geste pour la planète et pour les enfants malades !

UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE ET CITOYEN DANS LE CADRE DE LA «SEMAINE BLEUE» À LA MAISON DE RETRAITE « L'ÂGE BLEU »

A l'occasion de la **Semaine Nationale dédiée aux retraités et personnes âgées** qui s'est déroulée du 8 au 14 octobre 2018, le Groupe IRCEM a offert la possibilité à ses salariés de se rendre disponibles pour leur **engagement citoyen** sur leur temps de travail.

Ce sont ainsi **40 collaborateurs IRCEM volontaires** qui se sont relayés auprès des 97 résidents de la maison de retraite « L'âge Bleu » de Roubaix pour leur proposer des activités. Les collaborateurs IRCEM ont travaillé main dans la main avec la responsable de l'animation au sein de la résidence.

Le principe était simple : tout le monde pouvait proposer un atelier ou un service, selon ses talents et ses envies.

Au programme de cette semaine festive : réveil musculaire, danse, coiffure, maquillage, soins des ongles, massage des mains, accompagnement en sortie extérieure, belote, loto avec des enfants, peinture sur verre, jeux de mémoire en équipes, initiation au chant, etc. Une semaine de rires partagés !

Animation Danse avec les animateurs bénévoles, le 8 octobre 2018

LE GROUPE IRCEM
Le groupe de protection sociale des emplois de la famille
TÉMOIGNAGES
SOLIDARITÉ
Un engagement solidaire et citoyen
dans le cadre de la «Semaine Bleue» à la maison de retraite « L'Âge Bleu »

Article presse paru dans «La Voix du Nord» le 26 octobre 2018

LA SOLIDARITÉ, UNE VALEUR FORTE DU GROUPE IRCEM

Depuis 15 ans, le Groupe IRCEM a estimé nécessaire de créer les conditions en interne d'une mobilisation positive de l'ensemble des collaborateurs du Groupe. L'expression de cette mobilisation s'exprime au travers de sa **charte des valeurs : Ambition, Performance, Solidarité, Respect**.

Cliquez pour visualiser la rétrospective

DES HÉBERGEMENTS ADAPTÉS EN RÉGION

Dépendance ou santé fragilisée, isolement ou simple besoin d'être entouré… autant de raisons qui conduisent certains à envisager, pour soi ou pour un proche, une **entrée en structure d'accueil**.

Seul, devant la diversité des modes d'accueil et la multiplicité des types de structures, il n'est pas toujours simple de s'y retrouver. Ce choix doit évidemment se faire en fonction des attentes personnelles et familiales ainsi que de l'état de santé. Rechercher un établissement d'accueil pour personnes âgées, c'est entreprendre une **démarche souvent laborieuse, toujours engageante**.

Le **service ORIZEA** des caisses de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, dont l'IRCEM **aide à évaluer les besoins, conseille sur les solutions à envisager et informe sur les coûts et les aides à solliciter.** Attentifs et compétents, les collaborateurs ORIZEA proposent des orientations adaptées à la particularité des demandes et peuvent accompagner les situations difficiles. Ainsi, après un entretien téléphonique d'évaluation de la situation, ces collaborateurs pourront diriger la réflexion sur les décisions à prendre et proposer les solutions qui sembleront les mieux adaptées, que ce soit en terme de maintien à domicile ou de placement en maison d'accueil.

Ce service **gratuit** est accessible à l'ensemble des publics IRCEM via son **Service d'Action sociale**. Il s'appuie sur un large partenariat établi avec les structures d'accueil, dans lesquels l'IRCEM Retraite et d'autres groupes de protection sociale ont financé la réservation de places sur l'ensemble du territoire français.
L'**accompagnement est complet** : de la recherche d'établissement en passant par la constitution du dossier d'admission… jusqu'à l'entrée dans la structure.

RELAIS POUR LA VIE

Après ses participations aux éditions de 2014, 2015 et 2016, le Groupe IRCEM a réitéré son **engagement solidaire** en 2018 en engageant une équipe IRCEM dans la **9ème édition du « Relais pour la Vie »** organisé par la « Ligue contre le cancer ». Pendant 24h des co-élaborateurs du Groupe se sont relayés en marchant ou en courant, seuls ou en famille pour parcourir un total de **1 460 Km** positionnant ainsi l'équipe à la 11ème place du classement (sur 52 équipes) !! **Pour chaque tour réalisé par les membres de l'équipe, la Direction Générale du Groupe IRCEM a reversé 1 € à la « Ligue contre le cancer »**.

SOLIDAIRE DANS LA LUTTE CONTRE LA FAIM

Quand le cas se présente, le Groupe redistribue les surplus alimentaires à des **œuvres caritatives locales**.
Elle encourage également les co-élaborateurs aux **dons de Tickets Restaurant à « Action contre la faim »**.

LA FONDATION IRCEM

La Fondation d'entreprise IRCEM a pour objet de soutenir toutes actions qui permettent de **mieux vivre au sein de la Famille relevant notamment de la prévention, du « bien vieillir », du handicap, de la lutte contre la dépendance, du maintien à domicile à tous les âges de la vie.**

La Fondation concentre ses actions sur les services de **maintien à domicile**. La première cible concerne les patients atteints de la **maladie de Parkinson** qui touche 150 000 patients en France et soutient leurs aidants. La seconde cible concerne les **maladies rares touchant l'enfance** avec le même objectif de faciliter le maintien à domicile.

> CRÉATEUR D'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Le Groupe IRCEM, dont la quasi-totalité des collaborateurs est regroupée, depuis sa création en 1973, en son siège situé au cœur de Roubaix, affiche sa volonté d'être un **acteur économique «durable»** de la Région Hauts-de-France et sur l'ensemble du territoire national.
La grande majorité des collaborateurs du Groupe IRCEM résident en **Région Hauts-de-France** (434 salariés sur 461), la plupart en Métropole Lilloise, à Roubaix ou en première couronne. 226 salariés résident dans ces 11 villes proches de Roubaix en Métropole Lilloise, 11 salariés résident en Belgique, dans la zone transfrontalière, et 18 salariés, collaborateurs résident dans d'autres régions.

Région
Hauts-de-France

CLASSEMENT DES 11 VILLES
OÙ RÉSIDENT PLUS DE 10 SALARIÉS

1 Wattrelos
2 Tourcoing
3 Roubaix
4 Lille
5 Croix
6 Wasquehal
7 ex-aequo : Leers / Lys-lez-Lannoy
9 Neuville-en-Ferrain
10 ex-aequo : Halluin / Roncq

QUELQUES CHIFFRES

En 2018, le Groupe IRCEM demeure un acteur de la création d'emplois sur son territoire avec :

- 14 CDI
- 21 CDD

Parmi les 35 recrutements (CDD et CDI), 6 avaient moins de 25 ans.

> ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les différents commerces, notamment la restauration locale (pas de restauration d'entreprise au Groupe IRCEM), la galerie commerciale «Espace Grand Rue», le centre «McArthurGlen», profitent largement et chaque jour du personnel consommateur du Groupe IRCEM.

Le Groupe IRCEM s'efforce également de passer par des **petits producteurs locaux** pour certains de ses achats (miel, jus de pommes…). Enfin, la quasi-totalité des achats (imprimerie, routage, entretien bâtiment…) est réalisée dans la **Région Hauts-de-France**.

> SOUTENIR L'INSERTION PAR LA CRÉATION D'EMPLOIS SOLIDAIRES

Le Groupe IRCEM favorise des associations locales d'insertion :

APF France handicap (Association des Paralysés de France)

APF France handicap est la plus importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

> Entretien des espaces verts (12 à 14 tontes par an)

ELISE

ELISE a pour volonté de conjuguer protection de l'environnement et création d'emplois solidaires dans la Région Hauts-de-France pour des personnes en situation de handicap.

> Collecte et traitement des déchets papiers (passage 2 fois par semaine)
> Collecte et traitement des déchets plastiques (bouteilles et gobelets)

1

L'ENGAGEMENT DANS LA PRÉSERVATION DES ÉQUILIBRES HUMAINS

P44
Du recrutement au développement de compétences

P48
Promouvoir la diversité et agir contre les discriminations

> DU RECRUTEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES

RESSOURCES HUMAINES

461
COLLABORATEURS
(CDI/CDD)

EMPLOI

Avec 461 salariés en CDI/CDD au 31 décembre 2018, le Groupe IRCEM maintient son effectif au cœur d'un bassin d'emploi qui connaît de grandes difficultés.

Chaque nouveau collaborateur bénéficie d'un **parcours d'intégration** spécial «nouveaux arrivants» personnalisé en fonction du poste occupé (12 personnes en 2018). Ce dispositif est co-construit avec le service des Ressources Humaines et le manager du salarié. Enfin, le nouveau salarié est accompagné tout le long de son parcours par son **«parrain»**, un salarié-ressource sur lequel il peut s'appuyer et à qui il peut poser toutes ses questions.

DONNÉES 2018

461
collaborateurs

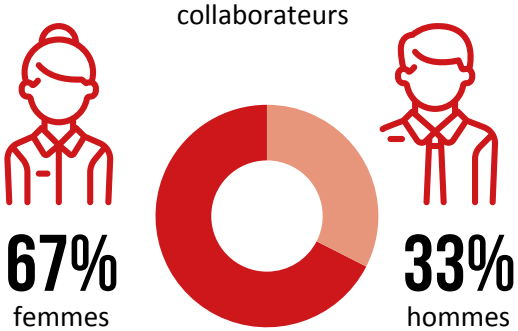

67%
femmes

33%
hommes

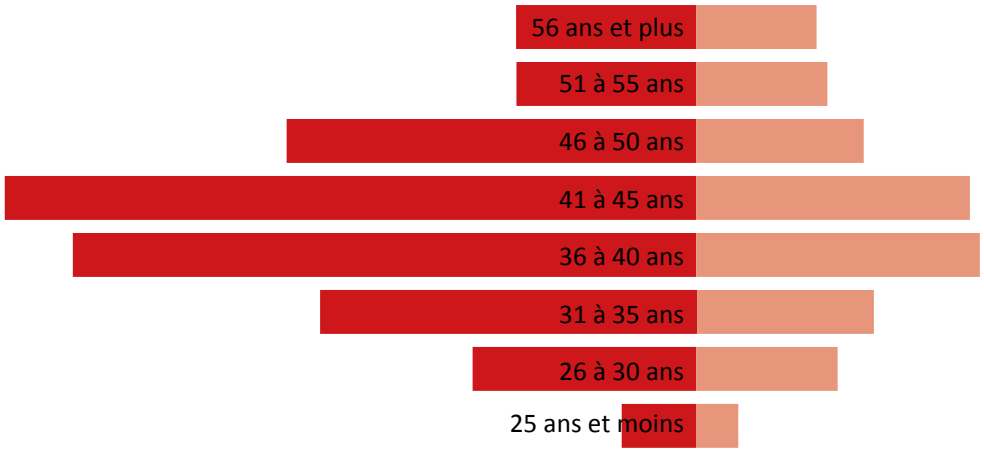

45%
employés

33%
agents de maitrise

22%
cadres

5
salariés partis en retraite

379
salariés formés

88
salariés en temps partiel

212
salariés en télé-travail

DÉVELOPPEMENT DES TALENTS ET DES COMPÉTENCES

Le Groupe IRCEM fait de son plan de formation 2018 un moyen de réalisation de sa **stratégie IRCEM 2020** :

- en positionnant le développement des compétences au service des clients comme un investissement à forte valeur ajoutée,
- en **transformant** son organisation,
- en poursuivant son **expansion** par la conquête de nouveaux **territoires**,
- dans l'optimisation et la **digitalisation** de ses process et cela dans un contexte de forte évolution réglementaire.

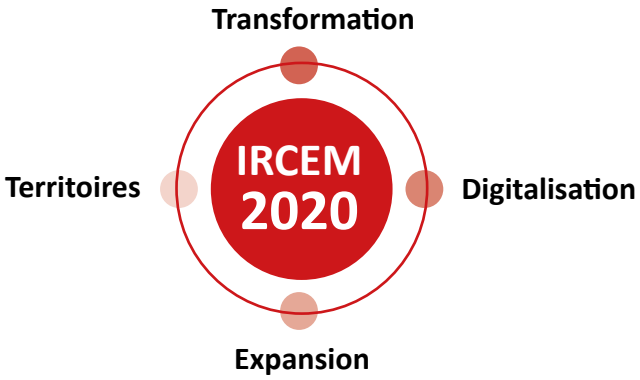

Le Groupe IRCEM a une volonté forte de s'entourer de **personnel qualifié** pour relever les nouveaux défis de la protection sociale et incite ses collaborateurs à **se former tout au long de la vie professionnelle**.
Ainsi, en 2018, représentant 4,8% (4,5% en 2017 et 4,1% en 2016) de la masse salariale, la formation professionnelle continue demeure un élément essentiel de la performance des équipes du Groupe.

TOP 10 DES FORMATIONS RÉALISÉES EN 2018 (EN VOLUME D'HEURES)

La professionnalisation est l'un des axes majeurs du plan de formation.

1. Rectification d'une carrière dans le RNGD
2. BTS Assurance
3. Certificat de Qualification Professionnelle Conseiller Retraite
4. Chargé d'étude de comptes
5. Projet Big Data
6. Chargé de gestion en Ressources Humaines
7. Développer ses performances dans la relation client au téléphone
8. Gestionnaire en maintenance et support informatique
9. Gestion des tâches (fiabilisation)
10. Licence Assurance

La formation aux métiers et outils opérationnels du Groupe est assurée par une **équipe dédiée** (10 personnes).
Toutes formations confondues, **379 salariés** (289 salariés en 2017) ont bénéficié d'un stage de formation totalisant ainsi **14 074 heures** en 2018 (11 703 heures en 2017).
Le Groupe IRCEM encourage et favorise la mise en œuvre de périodes/contrats de professionnalisation avec pour objectif l'obtention d'un **diplôme ou d'une certification**.

La **mobilité interne** est favorisée par une politique de recrutement promue par la Direction Générale et relayée par la Direction des Ressources et des Comptabilités et connue de tous car accessible dans l'Intranet ; il en est de même pour les offres d'emploi (CDI ou CDD).

Cette mobilité influe également sur les promotions. En 2018, **111 collaborateurs ont bénéficié d'une évolution professionnelle** (changement de statut, de classe ou de niveau d'emploi).

DIALOGUE SOCIAL

Le Groupe IRCEM étant un groupe paritaire, le dialogue social y occupe une place importante. La Direction et les instances représentatives du personnel ont décidé de mettre en place une **politique de dialogue social transparente et constructive**. Cette démarche progressiste permet notamment la conclusion d'accords collectifs innovants et structurants.

6 accords signés en 2018

- Avenant n°1 à l'accord d'entreprise relatif au télétravail du 14 juin 2017 (29/03/2018)
- Accord de Configuration d'une Unité Economique et Sociale (23/05/2018)
- Avenant n°5 à l'accord ARTT du 20 décembre 2000 portant sur l'évolution des modalités de suivi du temps de travail : Création d'un dispositif auto-déclaratif du décompte du temps de travail (19/06/2018)
- Accord portant sur les mesures d'accompagnement des salariés proches aidants (02/10/2018)
- Accord sur la rémunération, le temps de travail et partage de la valeur ajoutée (16/11/2018)
- Avenant n°1 à l'accord sur l'évolution du régime de Prévoyance Santé obligatoire (16/11/2018)

7 structures de concertation

- L'observatoire de l'évolution des emplois
- La commission intéressement
- La commission formation
- La commission de suivi du contrat de génération
- La commission de suivi de l'égalité professionnelle
- La commission (de) suivi (du) télétravail
- La commission (d') aide au logement

Au-delà des négociations ponctuelles avec les organisations syndicales représentatives, la politique de dialogue social se construit et s'exprime tous les mois lors des **rencontres mensuelles avec le Comité d'Entreprise** (13 rencontres en 2018) **et les Délégués du personnel** (14 rencontres en 2018).

> PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET AGIR CONTRE LES DISCRIMINATIONS

LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Dès 2005, en signant la Charte de la diversité, le Groupe IRCEM **s'engage à lutter contre toute forme de discrimination et à mettre en place une démarche en faveur de la « diversité »**. Ainsi l'IRCEM a mis en œuvre une politique de gestion des Ressources Humaines centrée sur la **reconnaissance et la valorisation des compétences individuelles**. L'entreprise favorise ainsi la **cohésion et l'équité sociale**, tout en augmentant sa performance.

CHARTE DE LA diversité SIGNATAIRE

Signer la Charte c'est :

- Manifester son engagement en faveur de la non-discrimination et de la diversité,
- Favoriser l'égalité des chances face à l'emploi,
- Améliorer la performance de l'entreprise.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Des accords signés en 2013 puis en 2016 traitent de l'égalité Homme/Femme.

Les négociations portent sur :

- L'**articulation entre la vie professionnelle et personnelle des salariés,**
- Les **objectifs et les mesures permettant d'atteindre l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** notamment en matière de suppression des écarts de rémunération, d'accès à l'emploi, de formation professionnelle, de déroulement de carrière et de promotion professionnelle, de conditions de travail et d'emploi, en particulier pour les salariés à temps partiel, et de mixité des emplois,
- Les **mesures permettant de lutter contre toute discrimination** en matière de recrutement, d'emploi et d'accès à la formation professionnelle,
- Les mesures relatives à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés notamment les conditions d'accès à l'emploi, à la formation et à la promotion professionnelle, les conditions de travail et d'emploi et les actions de sensibilisation de l'ensemble du personnel au handicap.

Le Groupe IRCEM s'est inscrit dans la lutte contre la discrimination et va aujourd'hui plus loin en promouvant l'**action contre le sexisme**, à l'occasion de la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi. La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels a renforcé ces dispositions. Un **kit pour agir contre le sexisme**, transmis par le Conseil Supérieur de l'Egalité Professionnelle entre les femmes et les hommes, présentant cette nouvelle législation et les outils pour agir au sein de l'entreprise a été diffusé aux salariés.

A titre d'information, le Comité de Direction est composé de 8 hommes et 6 femmes. En 2018, la proportion féminine a augmentée passant de 4 à 6 personnes.

EMPLOI DE JEUNES ET DE SÉNIORS (CONTRAT DE GÉNÉRATION)

Le contrat de génération est un **dispositif visant à favoriser le maintien en emploi des seniors, l'insertion durable de jeunes dans l'emploi et la transmission de compétences dans l'entreprise**.
Le Groupe IRCEM participe activement aux **actions en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes**. Il accueille des jeunes en alternance et leur permet de se former à un métier dans le cadre d'accords réciproques alliant pédagogie et implication professionnelle en vue de réussir leur insertion professionnelle.

Au 31 décembre 2018, le Groupe IRCEM a accueilli :

7 salariés en contrat d'alternance

15 salariés en contrat de professionnalisation

33 stagiaires dont 16 pour une durée supérieure à une semaine (écoles, universités…)

Le Groupe IRCEM s'engage à ce que le volume d'embauche de :

- **Jeunes de 26 ans et moins** soit au moins égal en moyenne à 10% des embauches réalisées sur l'année,
- **Séniors de 50 ans et plus** soit au moins égal en moyenne à 5% des embauches réalisées sur l'année.

En 2018, le Groupe IRCEM comptabilisait :

13 salariés âgés de 25 ans et moins,

69 salariés âgés de 51 ans et plus dont 34 de 56 ans et plus.

En complément de ces mesures, chaque année, le Groupe IRCEM lance une campagne d'été pour proposer des **emplois saisonniers aux enfants du personnel**.

EMPLOI DE PERSONNES HANDICAPÉES

L'insertion professionnelle des personnes handicapées dépasse la simple contrainte légale pour ouvrir une réflexion plus large sur l'entreprise, ses valeurs, son organisation.

Le Groupe IRCEM **favorise l'emploi de personnes handicapées**. En 2018, 50 salariés disposaient d'unités bénéficiaires tandis que l'obligation légale d'emploi est de 29 bénéficiaires.

> Le chômage touche près de 30% des personnes handicapées. Afin de pallier ce problème, les entreprises privées et les établissements publics comptant au moins 20 salariés sont obligés, depuis 1987, d'embaucher au moins 6% de personnes handicapées faute de quoi elles doivent payer une contribution à l'Association nationale pour la gestion du fond d'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph). Depuis 2005, ces mesures ont été renforcées et les pénalités rendues plus sévères.
>
> *Source : JDN 24 avril 2018*

RÉMUNÉRATION

Un comité de rémunération, composé de la Direction Générale et du Comité Exécutif, se tient une fois par an. Il a pour objet d'acter les **évolutions promotionnelles des collaborateurs**. La politique collective est négociée avec les délégués syndicaux dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire.

Le salaire mensuel brut moyen en 2018 a été de 2 902€, en progression de 1,72% par rapport à l'année précédente.

5

DÉVELOPPER LA CULTURE D'ENTREPRISE ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

P52
Entreprise libérée : Tous acteurs citoyens libres et responsables

P56
L'organisation du temps de travail

P58
Un cadre de travail propice à l'épanouissment

P60
Sensibiliser les co-élaborateurs par l'évènement

P62
Théia, l'outil de l'entreprise libérée

ENTREPRISE LIBÉRÉE : TOUS ACTEURS CITOYENS LIBRES ET RESPONSABLES

Fort d'une volonté de favoriser l'implication de tous les collaborateurs au cœur de son fonctionnement, le Groupe IRCEM s'est lancé en 2017 dans une démarche dite d'«**entreprise libérée**», via le projet ENVOL (ENsemble Vers une Organisation Libérée) .

Isaac Getz, professeur à l'ESCP Europe, en défend le principe dans son ouvrage «Liberté & cie». Le concept d'entreprise libérée se base sur un **modèle d'organisation et un système de management libre**, laissant les salariés prendre des **initiatives individuelles** plutôt que de leur imposer des directives suivies de contrôles. Reposant sur un climat de confiance et de reconnaissance, les collaborateurs peuvent ainsi pleinement s'exprimer et faire valoir leurs compétences. Ce mode d'organisation permet d'améliorer l'efficacité et les résultats de la structure.

> L'entreprise libérée est une forme organisationnelle dans laquelle les salariés sont totalement libres et responsables dans les actions qu'ils jugent bon — eux et non leur patron — d'entreprendre.
>
> *Isaac Getz*

Dans une entreprise libérée, le nombre de strates hiérarchiques est réduit au strict minimum. Le système hiérarchique classique est remplacé par **une structure plus plate où les collaborateurs s'autodirigent**.

Cette démocratie ne signifie pas pour autant l'anarchie. Définies collectivement pour encadrer le fonctionnement de la structure, **des règles garantissent l'espace de liberté de chacun**. Il ne s'agit pas de supprimer toute organisation mais d'en **proposer une nouvelle, plus bienveillante reposant sur une organisation en groupes appelés « cercles »**.

En 2018, le projet ENVOL (ENsemble Vers une Organisation Libérée) a connu une montée en charge avec l'éclosion de nombreux cercles transverses permettant de libérer la parole et de co-construire les projets de demain pour nos clients. L'organisation en cercles a pour objectif de **prendre en compte toutes les interactions et de favoriser les actions disruptives**. En quelques mots : partager ses expériences pour une meilleure agilité…et au final innover et créer de la valeur !

10 POINTS CLÉS
POUR UNE ORGANISATION PLUS AGILE ET LIBÉRÉE

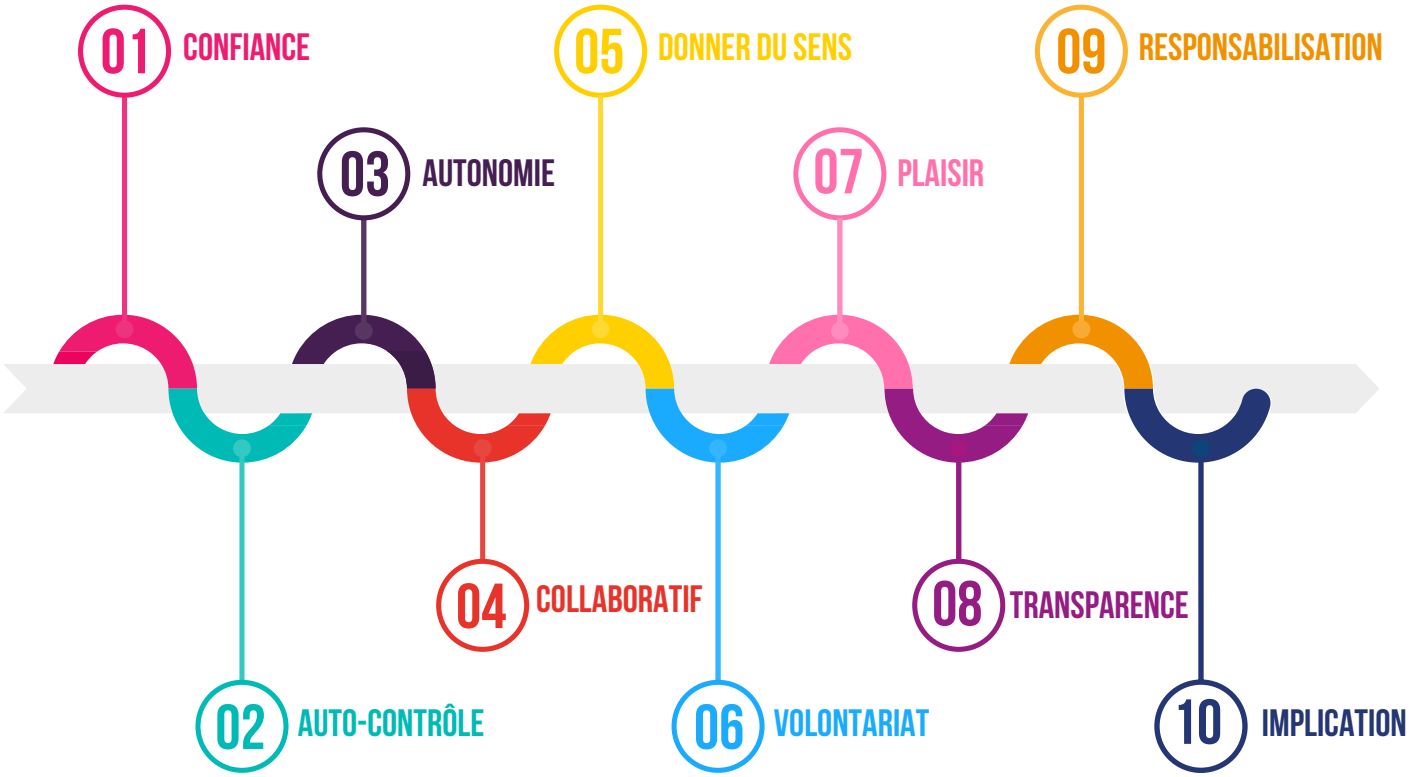

CRÉER LES CONDITIONS OÙ CHACUN CONTRIBUE, OÙ CHACUN EST ACTEUR : LE COLLABORATEUR DEVIENT ALORS « CO-ÉLABORATEUR »

TÉMOIGNAGES

« On n'était pas tous d'accord avec le mode participatif car certaines personnes avaient des appréhensions. Avant, nous avions des informations de type descendantes. On ne demandait pas nécessairement notre avis. Aujourd'hui on découvre nos collègues, on s'implique plus. Aujourd'hui, ça marche ! L'équipe est plus motivée. »

Sébastien, Chargé de clientèle

« La retraite c'est 120 personnes divisées entre 4 unités. Ces personnes ont la même activité mais quand on parle de faire émerger le collectif, on voit émerger des initiatives complètement différentes ! Même si au début, beaucoup s'interrogent, on constate l'engagement de plusieurs personnes et l'émergence de nouvelles idées. Le premier constat : la culture de gestion de projet se développe. Chacun prend en responsabilité l'évolution qu'il souhaite dans la vie de l'unité. La parole se libère car on peut être leader, pilote d'un cercle indépendamment de son statut. Les projets voient le jour… et ça libère les envies ! Bien sûr, certains projets demandent des investissements humains et financiers importants… mais la dynamique est engagée ! »

Cindy, Responsable Unité Retraite

LES APPORTS D'UN TEL MODÈLE

✓ DES SALARIÉS PLUS PERFORMANTS

Amélioration de la motivation en rendant les **salariés plus heureux et plus impliqués** - en donnant plus de sens à leur mission. Ce nouveau mode de fonctionnement s'avère avoir un **effet accélérateur sur le bien-être au travail.**

✓ UN COLLECTIF PLUS AFFIRMÉ

La mise en avant du travail collaboratif. L'**intelligence collective** prend ici une place centrale.

✓ UNE ORGANISATION PLUS AGILE

La structure n'est pas figée à travers une hiérarchie et un organigramme pesants, mais peut **se réinventer en permanence en fonction des nouvelles règles du jeu intervenant sur un marché**.

✓ UNE ENTREPRISE PLUS INNOVANTE

L'innovation ne se décrète pas à coup de budget R&D comme dans les entreprises traditionnelles. La libération laisse s'exprimer **la créativité et la prise d'initiative de chacun**.

En finalité, on constate une **meilleure performance globale de l'entreprise**, avec des **résultats financiers en hausse** et d'une manière générale, des **objectifs régulièrement atteints**.

Des **séminaires avec les responsables d'activités** sont organisés annuellement pour partager les constats, les bilans de l'année précédente et réfléchir ensemble, en cercles, sur les actions correctives pour « libérer » davantage les pratiques professionnelles dans un souci d'atteinte des objectifs opérationnels.

ZOOM SUR...

LES FACILITATEURS

A la fois médiateur et animateur, le facilitateur :

- Garantit le **bon fonctionnement des réunions de travail**,
- S'assure que les **résultats soient atteints** en favorisant l'active participation de tous les membres du groupe. La facilitation promeut ainsi une meilleure confiance au sein du groupe et une meilleure aptitude à travailler en équipe,
- Aide le groupe à **exprimer et à articuler ses idées et à faire naître des résultats optimums**. Le contenu est celui du groupe; il lui appartient. Le facilitateur prend en charge le processus de participation ; il s'assure que tous les membres contribuent au dialogue sans peur et dans les meilleures conditions.

AU PLUS PRÈS DU CLIENT

Dans le cadre de la démarche ENVOL, un Cercle a initié des sessions en immersion dans les différents services. Afin d'être au plus proche du terrain, le Directeur Général s'est prêté au jeu des «**Vis ma Vie**», un format «original» permettant d'appréhender les métiers et contraintes associées sous un angle différent.

Le principe est simple : montrer la réalité des métiers, appréhender les réussites et les obstacles du quotidien pour optimiser les méthodes de travail et mieux répondre aux attentes des clients.

Par **réciprocité**, deux co-élaborateurs ont été invités par la Direction Générale à participer à des Conseils d'Administration.

3 QUESTIONS À
JEAN-CHARLES GROLLEMUND SUR...
L'ENTREPRISE LIBÉRÉE

Jean-Charles GROLLEMUND
Directeur Général du Groupe IRCEM

Selon vous, quels sont les ingrédients nécessaires de cette nouvelle organisation ?

Mettre en place une entreprise libérée c'est FAIRE CONFIANCE. Ma conviction personnelle est que l'Homme est bon. Il est également dans sa façon d'être comme on le considère. La confiance est réflexive c'est-à-dire qu'elle passe d'abord par la confiance en soi. La confiance est bijective car elle va dans les deux sens. Enfin, la confiance est transitive, elle se transmet entre les collaborateurs. La bienveillance et le droit à l'erreur doivent aussi être de mise. Déjà les Romains nous enseignaient l'adage suivant : « Errare humanum est », l'erreur est humaine. Expérimenter fait avancer le monde, c'est comme cela que les découvertes se font. C'est tirer les conclusions qui permet de grandir. Beaucoup de personnes grandissent parce qu'elles ont fait une erreur. L'essentiel est de ne pas la reproduire, de l'intégrer et de l'accepter. Je pense qu'il faut avoir cette vision d'honnêteté dans l'ensemble de nos processus.

> « L'entreprise libérée est dans mon ADN »

Quelle est la « recette » de l'entreprise libérée ?

Dans une entreprise libérée, chacun se doit de s'exprimer. C'est le principe de l'intelligence collective où dans les cercles, chacun a le même niveau. On travaille d'égal à égal et la notion de hiérarchie doit disparaître. Chaque personne présente dans un cercle amène ce qu'elle est et surtout ses compétences ! D'où l'importance de toujours se former et d'accroître ses compétences tout au long de la vie pour apporter sa pierre au travail collaboratif. Mais il n'y a pas de recette pour la mise en place de l'entreprise libérée, c'est une philosophie. Chaque entreprise a son propre modèle. L'IRCEM à partir de ce qu'elle est, de ses valeurs, de sa raison d'être, mettra en place l'entreprise libérée qui lui correspond.

Quelles sont vos premières satisfactions à ce sujet ?

L'IRCEM est le 1er groupe de protection sociale à adopter la philosophie de l'entreprise libérée ! J'ai moi-même lancé le premier cercle où se réunissent chaque semaine des profils pluri-disciplinaires dont l'objectif est d'augmenter la satisfaction du client. Les sujets fusent et ne manquent pas ! Soyons audacieux, ce n'est que le début de l'aventure !

> L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Groupe IRCEM a négocié avec les partenaires sociaux des dispositions permettant de mieux concilier les **contraintes professionnelles avec la vie familiale.**

L'HORAIRE VARIABLE

Il importe au Groupe IRCEM de **laisser à chacun la possibilité d'accomplir son temps de travail en l'adaptant à des conditions de vie personnelle et familiale**. **Chaque membre du personnel détermine ainsi lui-même ses heures d'entrée et de sortie** pour qu'en fin de période déterminée, les heures de travail effectivement accomplies correspondent à la durée de temps de travail dû conformément au contrat de travail et au règlement de l'Institution.

Dès janvier 2016, le Groupe IRCEM offre à ses salariés deux modalités complémentaires (facultatives) sur l'**organisation du temps de travail** issue de l'avenant n°4 à l'accord sur l'EOTT du 24/11/2015 soit au choix: à la semaine 36h30 sur 4,5 jours ou 73 h sur deux semaines.

Dès le mois de juillet 2017, la Direction Générale a fait la proposition d'une phase d'expérimentation de « **l'arrêt du badgeage** » sur la base du volontariat pour les collaborateurs enregistrant habituellement leur temps de travail. Cette expérimentation, inscrite dans le cadre « de la stratégie **IRCEM 2020**, ainsi que dans ses valeurs et sa raison d'être : **« Préparer l'Avenir et développer la singularité du Groupe IRCEM par le modèle de l'entreprise libérée »**, à été reconduite au premier semestre 2018. Elle a débouché sur la signature d'un accord le 19 juin 2018.

LE TEMPS PARTIEL

En 2018, 88 salariés bénéficiaient d'un contrat à temps partiel dont 68 d'un temps partiel d'au moins 80%.

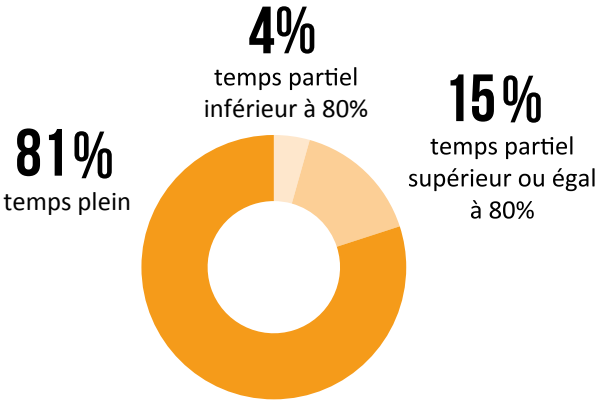

LE COMPTE ÉPARGNE-TEMPS

Non obligatoire, le compte épargne-temps (CET) **permet au salarié d'accumuler des droits à congé rémunéré ou de bénéficier d'une rémunération (immédiate ou différée), en contrepartie des périodes de congé ou de repos non prises, ou des sommes qu'il y a affectées**. Le salarié n'est pas obligé de l'utiliser. Il y affecte des droits s'il le souhaite.

Il est possible de positionner chaque année au CET :

- 5 jours de congés payés,
- 4 jours de congés d'ancienneté,
- 10 jours de RTT.

LE TÉLÉTRAVAIL

Le télétravail est **accessible aux salariés volontaires**, détenteurs d'un contrat à durée indéterminée, autonomes dans la réalisation de leur travail et dont les emplois sont compatibles avec une organisation sous forme de télétravail notamment au regard de leur degré de confidentialité telle qu'appréciée en considération des impératifs de la CNIL.

Le volume de jours de travail **ne peut excéder 3 jours par semaine** pour un collaborateur à temps complet et 2 jours pour un collaborateur à temps partiel. Le salarié qui opte pour le télétravail doit être présent à l'entreprise les jours de la semaine convenus d'avance avec son responsable.

Le Groupe IRCEM précurseur ! Après une expérience d'évaluation, il a été lancé fin 2014 avec un accord d'entreprise signé en juillet 2014. La mise en place de la **virtualisation des postes de travail** a facilité cette initiative. Toutefois le télétravail ne peut être autorisé que suite à une analyse de l'environnement de travail du salarié à son domicile et de la compatibilité avec l'emploi tenu.

Sur 461 collaborateurs, 212 font du télétravail soit près de 46% de l'effectif : en forte progression par rapport à 2017 où 39% de l'effectif était concerné !

- 1 jour pour 67 d'entre eux,
- 2 jours pour 70 collaborateurs,
- 3 jours pour 75 collaborateurs.

Le télétravail désigne toute forme d'organisation du temps de travail, dans laquelle un travail qui aurait pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié **hors de ces locaux de façon régulière et volontaire** en utilisant des technologies de l'information et de la communication dans le cadre d'un contrat de travail ou d'un avenant de celui-ci.
Il s'agit d'une organisation du temps de travail incluant alternativement travail au sein des locaux de l'entreprise et travail au domicile du collaborateur en veillant à prévenir l'isolement et à maintenir un lien social avec la vie de l'entreprise.

Dans sa volonté de développer sa singularité, le Groupe IRCEM a mis en place l'entreprise libérée. La démarche a été présentée lors du séminaire des responsables d'activités en juillet 2017, qui a notamment impulsé une évolution significative à savoir l'expérimentation de l'arrêt du badgeage. C'est un acte fort. Les partenaires sociaux ont été informés puis consultés et ont rendu un avis favorable à l'unanimité pour une expérimentation sur la période du 1er août au 31 décembre 2017 sur base de volontariat. Ainsi, chaque activité a pu définir librement ses règles de fonctionnement, en gardant en tête le service rendu et la satisfaction du client. Fin 2017, on peut conclure à la réussite de l'expérimentation avec plus de 73% de collaborateurs qui se sont inscrits dans la démarche, avec une bonne représentativité du corps social de l'IRCEM. L'expérimentation s'est donc poursuivre sur le 1er semestre 2018. Elle a abouti en juin 2018 à un avenant à l'accord d'entreprise sur le sujet.

TÉMOIGNAGE

« Ce qui m'a interpellée c'est le fait de réunir nos forces pour atteindre un objectif commun. J'ai vraiment été séduite par la philosophie et donc je me sens plus impliquée. L'arrêt du badgeage a été un soulagement car badger « dans les temps » pouvait génèrer du stress notamment en cas de retard de train le matin… »

Gémima, Chargée d'étude de comptes

> UN CADRE DE TRAVAIL PROPICE À L'ÉPANOUISSEMENT

LA CONCEPTION D'UN « LAB »

Pour véhiculer ses valeurs (ambition, respect, performance et solidarité) et favoriser l'épanouissement professionnel de ses salariés, le Groupe IRCEM a créé le « Lab ». Ainsi, tout un étage (6ème étage de l'immeuble principal) a été aménagé afin de proposer des **espaces de travail plus conviviaux** à savoir une salle de réunion, une salle de conférence avec mur digital et un espace de coworking agrémenté de postes de travail en libre-service, canapés, fauteuils « boules » cosy, écran et… d'un **mur végétal** ! Le zen à l'état pur !

LE MUR VÉGÉTAL

Le concept révolutionnaire pour une décoration végétale parfaite ! **Un procédé écologique, économique et durable**. Un pan de mur entièrement vert ! Un concept innovant ! Stabilisée par un procédé totalement écologique, la sève de la végétalisation est remplacée par un produit de conservation 100% biodégradable, écologique et inoffensif. Grâce à cette technique, les plantes conservent leur souplesse et leur fraîcheur naturelle sans aucun entretien. **Non allergènes, les plantes stabilisées ne dégagent pas de CO2**. Elles participent au bien-être notamment grâce à l'**isolation acoustique**.

ZOOM SUR…

UN ESPACE DE COWORKING

- ✓ Lieu de travail partagé
- ✓ Espace de rencontres et de collaboration
- ✓ Ambiance de travail collective (taskforce)
- ✓ S'enrichir mutuellement, créer des synergies, des groupes de travail, des associations de compétences…
- ✓ Propice à l'émergence de nouveaux projets collectifs
- ✓ Stimuler l'activité
- ✓ Renforcer la motivation et la productivité
- ✓ Partager des expériences
- ✓ Organiser des événements comme des conférences, des ateliers…

DES PAUSES SAINES ET CONVIVIALES

Si la qualité des conditions de travail est essentielle pour le bien-être de ses salariés, les conditions de pause sont tout aussi nécessaires. A l'IRCEM, chaque bâtiment est équipé d'une salle de pause dans laquelle les collaborateurs disposent de **réfrigérateurs** et de **micro-ondes**. Des **distributeurs automatiques de boissons et encas** sont également à disposition ainsi que des **fontaines à eau** à chaque étage des bâtiments (15 au total).

Des **tickets restaurants** sont proposés aux salariés. Du fait de sa situation en plein cœur de Roubaix, la restauration locale proposée est ainsi très riche. Le partenaire « DejBox » propose également des formules déjeuners équilibrées livrées gratuitement. Occasionnellement, un **food-truck** vient sur le parking du Groupe. Objectif ? Créer du lien, proposer une offre de restauration qui change… Chaque collaborateur peut ainsi trouver son bonheur.

EXPÉRIMENTATION : L'INNOVATION AU SERVICE DE LA FLEXIBILITÉ

Les co-élaborateurs du Groupe peuvent avoir accès à leurs dossiers depuis n'importe quel poste de travail, tout ça grâce à la virtualisation. Les machines virtuelles permettent ainsi de pouvoir faire facilement du télétravail puisque l'environnement de travail est identique qu'il soit au siège, en déplacement professionnel ou à son domicile.

Afin d'être encore plus flexible, 2018 a été marquée par l'expérimentation dans un service du « **flex-office** » ou bureau flexible, des postes de travail en libre-service dans des espaces de bureaux partagés, flexibles et connectés. Une organisation de travail moderne qui se veut dynamique et surtout collaborative, prônant la mise en commun des biens qui permettent aux co-élaborateurs d'exercer leurs professions au quotidien.

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

Afin d'augmenter le confort de ses co-élaborateurs dans l'exécution de leur tâche, le Groupe IRCEM a expérimenté dans l'une de ses salles de réunion de nouvelles assises. Ainsi, les chaises de bureau ont laissé place à des « **chaises-ballons** » dont l'objectif est de contrer les effets néfastes du statisme et de la sédentarité liés au travail de bureau. Ainsi, le co-élaborateur améliore sa posture et se muscle sans en avoir l'air !

Mais ce n'est pas une raison pour passer son temps en réunion ! Afin de ne pas céder à la « réunionite », le Groupe IRCEM a affiché dans toutes ses salles une fiche pratique « **Les 7 règles d'une réunion efficace** » pour adopter des comportements plus sains et plus productifs.

Pour inciter les co-élaborateurs à pratiquer davantage d'activité physique, le Groupe IRCEM a investi dans des « **vélos-bureaux** » pour ses différents espaces de travail. Relaxant et efficace ! Enfin, quand ce n'est pas par la mise en place de réveils musculaires matinaux, dynamiques et conviviaux, la lutte contre la sédentarité passe aussi par la prévention de niveau 1 : la diffusion de messages motivant les salariés à prendre l'escalier, à utiliser son vélo ou à marcher.

A l'IRCEM, **on bouge son job !**

UNE BIBLIOTHÈQUE PARTICIPATIVE

A l'initiative de co-élaborateurs, une **bibliothèque solidaire et participative** a été mise en place au sein du Groupe dans chacun de ses deux bâtiments. Pour sa mise en place, un appel à dons a été fait à l'ensemble des co-élaborateurs. Particulièrement généreux, ce sont ainsi **plus de 350 livres qui ont été offerts**. La bibliothèque IRCEM fonctionne désormais par l'échange : **un livre emprunte = un livre déposé**. Basée sur la confiance, la gestion de la bibliothèque se fait en toute autonomie, grâce à la solidarité et aux règles de savoir-vivre.

✓ **Lutte contre le gaspillage**

Désencombrer son domicile tout en ne jetant rien. On donne une nouvelle vie aux livres en les remettant dans le circuit pour en faire profiter d'autres

✓ **Développe le lien social**

Partager un peu de soi en apportant des livres qui nous ont plu, transmettre ses passions, nouer des liens entre collègues

> SENSIBILISER LES CO-ÉLABORATEURS PAR L'ÉVÈNEMENT

JOURNÉE SPÉCIALE « RGPD DAY »

A la veille de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 24 mai 2018, une **journée spéciale** a été organisée.
Au programme, des ateliers, quizz et surprises !

Ainsi, ce sont plus de **380 co-élaborateurs qui ont été sensibilisés** à la protection des données et **45 souhaits de relais sécurité et DPO** (Délégué à la Protection des Données).

380 Participants
45 Souhaits de RDPSI
24 Sessions de groupe
7 Intervenants

Atelier « Outil du consentement », le 24 mai 2018

ZOOM SUR...

LES RELAIS SÉCURITÉ ET DPO

Réseau de co-élaborateurs construit sur la base du volontariat ayant pour missions de :

✓ Partager les bonnes pratiques avec l'ensemble des co-élaborateurs

✓ Représenter sa Direction / son service et sensibiliser

✓ Participer à la mise en conformité du Groupe IRCEM

Groupe IRCEM
PROTÉGEONS L'INFORMATION

UNE JOURNÉE « ZÉRO DÉCHET »

Pour sensibiliser ses co-élaborateurs au « Zéro Déchet », une journée spéciale a été organisée. Assisté dans la démarche par la Ville de Roubaix, ville pionnière de la démarche « Zéro Déchet » en France*, ont été proposés lors de cette journée, une **Conférence « Zéro Déchet »** animée par un intervenant de la Ville suivie d'**ateliers « Do It Yourself »** animés par des co-élaborateurs du Groupe pour apprendre à fabriquer ses produits ménagers naturels et coudre ses sacs à vrac ! Une initiation pour entrer dans la démarche…

*https://www.consoglobe.com/zero-dechet-roubaix-un-an-apres-cg

Atelier « Cousez vos sacs à vrac »

Atelier « Fabriquez vos produits ménagers naturels »

INVESTIR SON LIEU DE TRAVAIL VIA DES ANIMATIONS

Pour développer la cohésion d'équipe et améliorer le bien-être au travail, des actions à l'initiative de co-élaborateurs ont été mises en place tout au long de l'année. Ainsi, des journées spéciales ont été organisées comme :

- la **fête de la Nature** prônant la végétalisation des espaces de travail,

Vainqueurs du concours de la « Fête de la Nature »

- la **fête de la musique** proposant la diffusion exceptionnelle de musique via les plafonds sonores (un morceau de style différent en début de chaque heure) et des mini-concerts proposés par de co-élaborateurs du Groupe autour d'un pot convivial.

Mini-concerts organisés pour la « Fête de la Musique»

> THÉIA, L'OUTIL DE L'ENTREPRISE LIBÉRÉE

Intégralement revu, le Groupe a souhaité mettre en place un Intranet davantage collaboratif, véritable outil de connaissance, de communication et de partage où chacun coopère et partage afin d'atteindre un but commun.

NOUVEL ESPACE DÉCHANGES ET DE COLLABORATION

- ✓ Fluidifier l'information
- ✓ Partager le savoir et les expériences
- ✓ Connecter les co-élaborateurs
- ✓ Faciliter le dialogue
- ✓ Casser les silos
- ✓ Libérer les énérgies/ les talents

Tous acteurs

Chacun coopère et partage afin d'atteindre un but commun. Il s'agit de permettre à tous de collaborer et d'avoir accès à des informations pertinentes et à jour afin de faire évoluer nos métiers et de nos pratiques.

Humanité

Chacun doit considérer le travail de l'autre dans la bienveillance, le respect et l'écoute.

Echange

Chacun s'exprime et apporte sa collaboration à la vie d'entreprise dans le but de créer plus de lien, casser les silos et regarder ce qui se passe dans les autres services.

Innovation

Chacun peut faire évoluer les pratiques vers plus de flexibilité, d'initiatives et d'innovation grâce à un champ large d'action dans le but de rendre les échanges dynamiques, toujours dans le respect des droits d'auteur.

Autoriser l'erreur

Chacun à le droit à l'erreur. Une personne qui n'a jamais commis d'erreur n'a jamais tenté d'innover (Albert Einstein). Alors osez !

6 ÉVÈNEMENTS INTERNES

Journée de lancement, le 15 février 2018

Rendre l'information accessible, ludique et centralisée, où tout le monde est acteur

Raison d'être du Cercle Théia

60 000 pages vues par mois
51 espaces au total
3 200 documents
4 402 interactions
2 871 contributions

TÉMOIGNAGES

Théia nous permet de connaître ce qui se passe dans les différents services de l'IRCEM. Il met également à la disposition des co-élaborateurs les formulaires nécessaires à leurs activités (guides de formation, etc...).

Chaque matin, je clique sur les sujets qui m'intéressent grâce à la synthèse quotidienne que je reçois par mail.

Utilisateur Théia

Les communications sont plus simples à dispenser et plus faciles à rechercher. En tant que responsable, le partage et la communication sont fondamentales.

Animateur Théia

La prise en main de l'outil ressemble beaucoup aux réseaux sociaux que nous connaissons tous. Il suffit d'être un peu curieux !

Membre du Cercle Théia

> L'IRCEM PROTÈGE SES CO-ÉLABORATEURS

UN ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS DANS LES DIFFICULTÉS DE LA VIE

Le Groupe IRCEM a mis en place un partenariat avec REHALTO afin d'**accompagner ses salariés dans les difficultés de la vie de tous les jours** autour du programme REHALTO ÉCOUTE.

Il s'agit d'un p**rogramme d'aide aux salariés offert par l'entreprise** dans le cadre des contrats de prévoyance individuels et collectifs. L'objectif du programme est de fournir des ressources professionnelles appropriées aux salariés et à l'entreprise afin de résoudre les difficultés qui affectent l'équilibre fonctionnel des salariés.

UNE PROTECTION JURIDIQUE

Tous les salariés du Groupe IRCEM peuvent également avoir **recours gratuitement à un service d'assistance juridique, par téléphone et par email**, afin de se faire accompagner par un expert du droit et obtenir des réponses personnalisées à leurs questions. Une **équipe de juristes, généralistes et spécialistes**, est ainsi à leur disposition sur de **nombreux domaines d'intervention**, tels que la défense du consommateur (clauses abusives, rétractations, assurances…), l'habitation (troubles du voisinage, loyers, déménagement, travaux…), la famille (mariage, séparation, donations…), le droit fiscal (impôts, épargne…). Un service très pratique pour régler les litiges d'ordre personnel en toute confidentialité ! Les salariés sont ainsi soulagés et plus concentrés dans leurs missions professionnelles.

UNE ÉPARGNE SALARIALE

Le Groupe IRCEM permet à ses collaborateurs de constituer une **épargne en vue de recevoir un revenu différé** ; cela pouvant notamment permettre de compléter un revenu en fin de carrière ou d'accompagner un évènement de la vie.

2 dispositifs d'épargne salariale :

- Un **Plan d'Epargne Entreprise** (PEE),
- Un **Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif** (PERCO).

Le Groupe IRCEM a opté pour la mise en place d'un dispositif incitatif de placement en venant **abonder** des versements de tout ou partie de l'intéressement ou des versements volontaires.

UN ENCOURAGEMENT POUR DES PROJETS DE VIE

Durante cette année 2018, 2 collaborateurs ont pu concrétiser leur projet de vie avec le concours du Groupe IRCEM.

- Un co-élaborateur, **globe-trotter** a profité d'une année sabbatique pour effectuer un Lille-Pékin en vélo. Sa principale motivation : Aller à la rencontre des différentes cultures et surtout des personnes qui les font vivre.
- Un second co-élaborateur souhaitant **vivre « au vert » dans un habitat éco-responsable**, dans la région la moins polluée de France, s'est vu offrir la possibilité de garder son poste et faire du télétravail de son nouveau lieu de domiciliation situé au centre de la France.

> Nous accueillons avec une écoute bienveillante les souhaits des co-élaborateurs quant à la conciliation entre leur vie professionnelle et personnelle. Ces démarches s'étudient au cas par cas et sont co-construites avec leur manager, le service Ressources Humaines et la Direction Générale.
>
> Pour l'entreprise, c'est l'occasion de repenser les modes de communication (visio-conférences...) et les méthodes de travail en calant des points de synchronisation réguliers pour maintenir le lien avec les équipes.
>
> Le succès de ces projets tient dans l'implication de tous !
>
> *Elodie M., Directrice des Ressources et des Comptabilités*

LA PRÉVENTION SANTÉ

Le **taux d'absentéisme** tous motifs confondus s'établit à 7,87% en 2018. Ce chiffre est en **baisse de près de 1%** par rapport à 2017. Les **accidents de trajet** n'ont concerné que 5 salariés en 2018 ; les **accidents de travail** (principalement des chutes), 6 salariés. Ces accidents ont représenté 43 jours perdus soit une **baisse de 84%** par rapport à l'année précédente.

La prévention est un des métiers du Groupe IRCEM. Cette expertise est mise à profit pour ses clients bien sûr mais avant tout pour ses collaborateurs. Ainsi, sont proposés aux volontaires :

- Une **vaccination antigrippe** annuelle (depuis plus de 15 ans),
- Un dispositif de participation aux campagnes de **Don du sang** (depuis 2007),
- Une **lutte contre la tabagisme** (depuis 2012) avec notamment le remboursement à hauteur de 100€ pour un traitement d'arrêt du tabac,
- Des **conférences thématiques** : prévention du cancer du sein, conseils nutrition…

Grâce à son **site VivonsBienVivonsMieux.fr**, de nombreux conseils sont apportés aux salariés mais également via l'**Intranet** et les **newsletters** accessibles à tous sur la **prévention des risques santé et nutrition** (risques psycho-sociaux, troubles musculo-squelettiques, nutrition…).

VIVONS BIEN, VIVONS MIEUX

En 2018, les visites médicales périodiques ou de retour post-maladie (120 visites médicales en 2018 pour 214 en 2017 et 295 en 2016) sont réalisées majoritairement sur le lieu de travail.

FORMATIONS À LA SÉCURITÉ

17 équipiers incendie

16 sauveteurs secouristes

LES GESTES QUI SAUVENT…

Parce qu'avoir le bon réflexe peut sauver une vie, le Groupe IRCEM a profité de sa Convention Annuelle pour **proposer à l'ensemble de ses co-élaborateurs de se former aux gestes de premiers secours**. Divers ateliers ont été proposés par les co-élaborateurs détenteurs d'un diplôme de secouriste. Au programme : massage cardiaque, position latérale de sécurité, saignement…

LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Pour garantir la sécurité des conditions de travail, la **formation des secouristes**, la tenue d'**exercices d'évacuation**, l'**actualisation du DUS** (Document Unique de Sécurité) et le **suivi de son plan d'actions** sont organisés annuellement.

En 2018, 16 personnes ont été formées au secourisme et 17 à l'incendie.

Face au risque d'incendie, des visites périodiques du matériel et des **exercices ont lieu au moins tous les six mois**. L'objectif pour les salariés est d'apprendre à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, de se familiariser aux gestes et comportements à adopter, d'identifier les bons interlocuteurs, de localiser les espaces d'attente sécurisés et d'exécuter rapidement les manœuvres nécessaires.

Dans ce cadre, ils peuvent compter sur les guides et serre-files, formés spécifiquement à l'évacuation des personnes en cas de danger. Ces exercices sont un bon moyen pour **vérifier si l'organisation est au point** et si le ratissage est bien effectué afin de vérifier que personne ne reste bloqué dans les locaux.

6 LIMITER L'IMPACT DES ACTIVITÉS SUR L'ENVIRONNEMENT

P68
Déployer une politique d'achats responsables

P68
Agir pour le climat et la transition énergétique

P69
Appliquer des mesures de prévention

P71
Faire des choix responsables de consommables

P72
Recycler pour protéger l'environnement

P74
Dématérialiser : un pari gagnant !

P76
Favoriser les nouvelles mobilités

P76
Protéger la biodiversité

> DÉPLOYER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Dès 2009, le Groupe IRCEM a montré son engagement dans le développement durable en signant la **Charte d'engagement d'amélioration en faveur du développement durable** retenant les 3 champs prioritaires suivants:

- Diminuer le volume et instituer un tri systématique des déchets ;
- Intégrer la diversité dans l'entreprise ;
- Limiter et respecter les délais de paiement des fournisseurs.

LA POLITIQUE D'« ACHATS RESPONSABLES »

Le Groupe IRCEM prend en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants leur **responsabilité sociale et environnementale**. Dans chaque appel d'offres, les preuves de **certification liées au développement durable** sont demandées, voire exigées, par exemple sur l'achat d'impression.

> AGIR POUR LE CLIMAT ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN BATIMENT ÉVOLUTIF

Un **audit énergétique** du siège avait permis en 2015 de disposer d'un état des lieux chiffré et d'orienter les **actions de rénovation nécessaires**. Une **sensibilisation des équipes** à la prise en compte de notre environnement est menée en permanence dans le cadre de la construction (nouveau bâtiment), l'aménagement des locaux (cloisons, matériels et bureaux…), de la maintenance et de l'entretien.

Ainsi, un **escalier de secours supplémentaire** a été notamment posé sur le corps principal des bâtiments du siège avec des techniques et des matériaux respectant l'environnement. La **réfection du hall d'entrée**, engagée dès 2013, a été finalisée début 2015, permettant une **mise aux normes des accès de visiteurs et publics handicapés, de meilleures conditions d'accueil, d'attente et de réception des publics**. En outre, des options d'équipements modernes et répondant aux nouvelles normes ont été retenues pour contribuer à l'**amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité des salariés au travail**.

La croissance du Groupe entraînant un besoin de surfaces complémentaires, le Groupe IRCEM a fait construire un immeuble de bureaux dans l'ensemble immobilier PARIS-STORE connexe qu'elle a occupé à partir d'avril 2013.

Le Groupe IRCEM, maître d'ouvrage, a eu à cœur d'y déployer des techniques visant notamment aux **économies d'énergie** (chauffage basse température par le plafond, éclairage piloté) et à la **gestion des eaux pluviales** (toiture végétalisée).

LIMITER LES POLLUTIONS POUR LES COLLABORATEURS

L'essentiel de l'eau consommée par l'entreprise est traitée par un **adoucisseur « nouvelle génération »** permettant d'allonger la durée de vie des équipements sanitaires. Le passage de la régénération des adoucisseurs d'un système périodique à volumétrique a permis de **réduire sensiblement la consommation d'eau.**

L'activité du Groupe IRCEM ne génère **pas de nuisances sonores** ; ce qui a été confirmé par un audit réalisé en 2007 en partenariat avec le médecin du travail.

> APPLIQUER DES MESURES DE PRÉVENTION

CONTRÔLE ANNUEL DES ÉMISSIONS DE FUMÉES

Certains équipements techniques sont potentiellement porteurs de rejets de matières dangereuses dans l'atmosphère ; c'est pourquoi les chaudières (gaz) font l'objet d'un **contrôle annuel de combustion et d'émission de gaz** suivi d'un réglage de l'équipement.

En 2017, l'IRCEM a pris la décision de se raccorder progressivement au **réseau de chauffage urbain via une chaudière de type BIOMASSE** fonctionnant avec des ressources naturelles inépuisables et renouvelables.

Ce type de chaudière possède la particularité d'utiliser comme combustibles du bois, des pellets, des granulés et toute fraction biodégradable des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, de la terre, de la mer, de la sylviculture, des industries connexes des déchets industriels et ménagers. Elle a donc une **empreinte écologique plus faible** que la plupart des autres chaudières pour des rendements très performants.

CONTRÔLE ANNUEL DES EAUX DE RUISSELLEMENT

Pour limiter les rejets des eaux de ruissellement chargées en boues et hydrocarbures, émanant des parkings, le Groupe IRCEM dispose d'un **séparateur d'hydrocarbures**. Situé en amont du branchement au réseau public d'assainissement, il assure la **dépollution des eaux souillées** avant déversement dans les égouts.

CONTRÔLE SEMESTRIEL DE L'AMIANTE

Le bâtiment du siège de l'avenue des Nations Unies a été construit en 1973 sur une partie centrale composée d'une structure métallique avec flocage d'amiante. Toutes les parties amiantées ont fait l'objet d'un confinement (entre 1996 et 1998). L'efficacité de ce confinement est vérifiée par le comptage de fibres d'amiante. Pour se conforter, alors que la règlementation n'oblige un contrôle que tous les trois ans, l'IRCEM procède à des **mesures d'empoussièrement d'air** deux fois par an pour vérifier l'état de conservation de l'encapsulage de l'amiante dans les faux plafonds. Les résultats sont largement sous le seuil réglementaire de 5 fibres par litre d'air. En outre, un **contrôle visuel triennal** de l'état de conservation des flocages et calorifugeages de l'amiante est effectué dans les immeubles bâtis.

CONDITIONNEMENT ET DESTRUCTION DES FILTRES DE VENTILATION USAGÉS

En 2016, le Groupe IRCEM a renforcé les contrôles et le suivi des mesures correctives concernant la ventilation des bureaux. Une procédure spécifique de conditionnement des filtres comportant des particules d'amiante a été mise en place en vue de les envoyer aux centres de destruction.

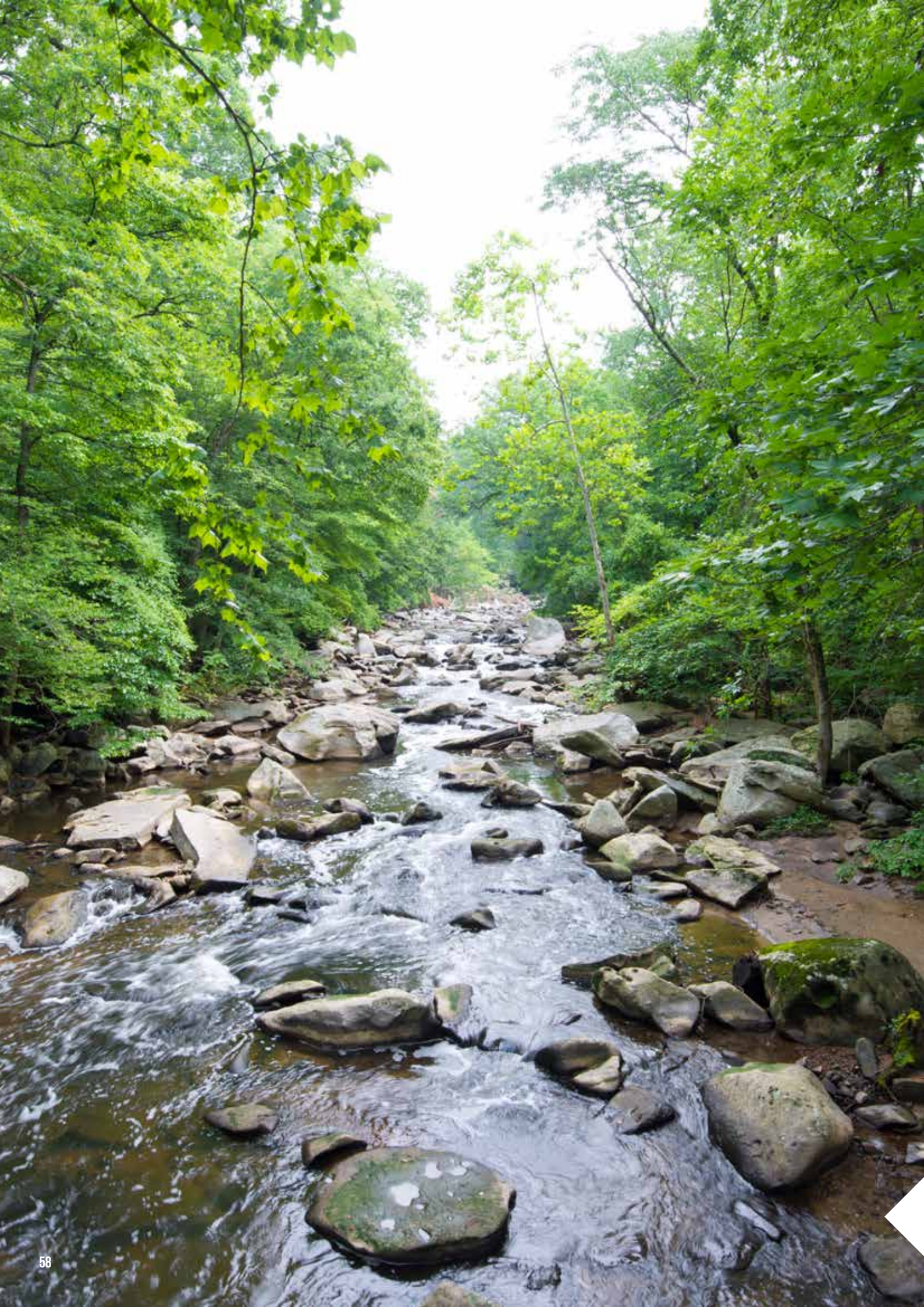

> FAIRE DES CHOIX RESPONSABLES DE CONSOMMABLES

DES ÉQUIPEMENTS « FAIBLE CONSOMMATION »

Depuis 2017, le remplacement des éclairages obsolètes est systématique par des modèles à **LED faible consommation**. Le taux de consommation étant plus faible, la maintenance s'en trouve par la même occasion réduite. **L'éclairage de l'entreprise est piloté par un système gérant le calendrier d'occupation et ajustant l'intensité à la luminosité extérieure.** Progressivement, au fil des rénovations, des détecteurs de présence sont mis en place notamment dans les sanitaires.

UN ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE « PAPIERS RESPONSABLES »

Par ailleurs, le Groupe IRCEM a commencé à utiliser du **papier recyclé** dès le second semestre 2012. Au titre de l'année 2017, le Groupe IRCEM, engagé dans une démarche « **papiers responsables** », a ainsi réalisé une économie substantielle, tant pour l'environnement que sur un plan financier. En adhérant à Citeo, société dédiée aux entreprises pour leur permettre de réduire leur impact environnemental, le Groupe IRCEM répond à son obligation de « Responsabilité Élargie du Producteur » et délègue à Citeo la gestion de la fin de vie de ses papiers mis sur le marché en France. Elle **participe ainsi à l'économie circulaire de la filière Papiers** en utilisant 100% de papiers issus de forêts gérées durablement.

Le Groupe IRCEM a apporté une contribution de 3 028 euros en 2018, ce qui a financé la collecte des papiers de 2 400 habitants, soit un recyclage de 40 tonnes de papiers.

Sur la filière Papiers, l'impact de cette contribution est multiple :

- Elle **fait progresser le recyclage,** car elle permet d'accompagner financièrement les collectivités dans l'évolution de leur schéma de collecte et de tri vers davantage de performance ;
- Elle **favorise l'éco-conception**, car elle est financièrement incitative pour les producteurs : plus le produit est éco-conçu, plus l'écoparticipation baisse ;
- Elle **développe l'innovation** car elle finance des activités de R&D menées par Citeo et ses partenaires ;
- Elle **finance les supports de communication** servant à sensibiliser l'ensemble des citoyens au geste de tri.

DES IMPRESSIONS PLUS « VERTES »

Une attention toute particulière est apportée au tri, au recyclage et à l'élimination des déchets. On notera que l'installation des 31 nouvelles **imprimantes à bâton de cire** engagée depuis 2015, sur l'ensemble du parc, en lieu et place de 101 équipements moins performants (à cartouches de toner) et trop consommateurs de papier aura permis de présenter des caractéristiques plus satisfaisantes et visant à une **amélioration sur les plans économiques et écologiques**. Les traditionnelles cartouches d'encre ont donc été remplacées par des réservoirs à cire ne générant pas de déchets. Cette implémentation a été accompagnée d'une **sensibilisation des collaborateurs** et d'une **aide à l'utilisation** afin d'être plus responsable.

L'UTILISATION DE PRODUITS RÉFÉRENCÉS « GAMME VERTE »

Notre prestataire de nettoyage des locaux n'utilise que des s**avons et autres produits nettoyants non polluants relevant de l'appellation « Gamme verte »**.

Un soin similaire est apporté à des consommables d'installations techniques comme les **filtres de la centrale d'air.**

> RECYCLER POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

COLLECTE ET RECYCLAGE DES DÉCHETS TYPE D3E

Recycler les appareils électriques et électroniques, c'est leur donner une seconde vie tout en préservant l'environnement. Le Groupe IRCEM adopte les bons gestes et propose des solutions de recyclage !

- Les **déchets d'équipements d'éclairages** sont renvoyés chez nos fournisseurs dans le cadre de l'« éco-partipation » à l'achat.
- Des conteneurs pour le ramassage des **piles électriques** sont à la disposition du personnel.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) sont une catégorie de déchets constituée des **équipements en fin de vie, fonctionnant à l'électricité ou via des champs électromagnétiques, ainsi que les équipements de production, de transfert et de mesure de ces courants et champs** (ce sont surtout des ordinateurs, imprimantes, téléphones portables…). En recyclant ces déchets, les substances dangereuses contenues dans ces appareils ne seront pas dispersées dans la nature. Tous les polluants sont soigneusement retirés, avant d'être **éliminés dans des installations spécialisées**.

COLLECTE ET RECYCLAGE DES DÉCHETS PAPIERS

Le Groupe IRCEM a fait le choix de **valoriser 100% des déchets papiers** en assurant leur **recyclage** et en créant des **emplois solidaires**. Ainsi, la société roubaisienne d'insertion, ELISE, collecte, détruit et recycle régulièrement le papier depuis 2011. En 2018, avec une baisse considérable de sa consommation de papier, la société a collecté plus de **20 tonnes de papier** (31 tonnes en 2017) soit une économie équivalente de :

- 500 224 litres d'eau,
- 123 429 kWh d'énergie,
- 7 884 kg de CO2 non rejetées,
- 412 litres de pétrole.

> « L'action a permis de contribuer à l'emploi de 445 heures de travail de personnes en situation de handicap »

COLLECTE ET RECYCLAGE DES GOBELETS ET BOUTEILLES EN PLASTIQUE

Mise en place en mai 2017, la collecte et le recyclage des bouteilles et gobelets en plastique sont également effectués par la société d'insertion ELISE. En 2018, **77 kg de bouteilles et gobelets en plastique** ont été collectés.

DÉCHETS PAPIERS

20 970
kg de papier

DÉCHETS PLASTIQUES

77
kg de plastique

DÉCHETS DIB

2 383
kg de déchets DIB

DÉCHETS TYPE D3E

2 275
kg de déchets D3E

25 705
kg de déchets collectés

BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

500 224
litres d'eau économisés

7 0003 douches de 5 minutes

123 429
kWh d'économie d'énergie

1 481 152 heures d'utilisation d'un PC

412
litres de pétrole épargnés

2 950 km en voiture essence

7 884
kg de CO_2 non rejetés

63 079 km en bus

IMPACT SOCIAL

445
heures de travail d'emplois solidaires créés

COLLECTE DES TEXTILES ET JOUETS USAGÉS

Un container est mis à disposition du personnel pour la collecte des vêtements, tissus, chaussures, articles de maroquinerie et jouets usagés. Cette action, menée par « Triboulo / Main Forte » au sein du Groupe IRCEM témoigne d'une **démarche affichée vers le recyclage et un usage prolongé des biens dans une économie devenue participative**.

> DÉMATÉRIALISER : UN PARI GAGNANT !

LA DIGITALISATION : AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

Avec des millions de documents imprimés et envoyés chaque année, la dématérialisation est un **enjeu considérable** auquel le Groupe IRCEM répond par la technologie depuis 2001. Rien qu'en 2018, près de 2,4 millions de documents ont été numérisés (GED) sur tous les métiers du Groupe IRCEM, c'est-à-dire les prestations prévoyance, l'instruction de dossiers retraite, l'Action sociale, les données sociales et la connaissance client. Autant de papier en moins utilisé et qui ne se retrouve pas dans la nature !
L'intérêt réside aussi dans le fait d'avoir un bureau « sans papier », ce qui favorise davantage le télétravail !

> En considérant que l'on reçoit des mails avec pièce(s) jointe(s) les weekends, la plateforme GED a fonctionné 313 jours sur 365.

> 267 000 clients nous ont envoyé près de 7 900 documents en moyenne par jour (sur 304 jours distincts) !

Mis en oeuvre progressivement depuis 2017, les Bordereaux de Prestation d'Indemnité Journalière « BPIJ », **service d'échange automatisé des décomptes d'indemnités journalières des salariés en arrêt de travail** entre la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) et l'IRCEM Prévoyance, couvrent desormais tous les départements français et l'inscription est automatisée. Finis les échanges de courriers papiers fastidieux !

> « 2,4 millions de documents ont été numérisés en 2018 »

L'UTILISATION DES SERVICES NUMÉRIQUES EN CROISSANCE

Les **échanges par email** se développent avec :

- un nombre moyen de **mails reçus** par jour (avec pièce jointe) de **268,**
- un nombre de **clients distincts** concernés par des mails de **39 226.**

La consultation de l'espace client sur le **portail www.ircem.com** est devenue un réflexe. 184 195 clients distincts ont consulté leur **Espace Client** pour voir 3 077 022 pages de services et aussi pour réaliser des actes de gestion comme : 10 512 changements d'adresse, 14 244 changements de RIB ou 99 878 changements de données de communication (mail ou téléphone et leurs préférences de communication), ou encore 14 192 ajouts de pièces manquantes !

Et même en mobilité… 19 673 clients distincts ont utilisé l'**application mobile « IRCEM Espace Client »** (disponible sur le Play Store ou l'App Store) en 2018 pour voir 4 004 206 écrans ! Très encourageant !

E-MAILS

268 mails reçus (avec PJ) en moyenne par jour

39 226 clients distincts concernés par des mails

APPLICATION MOBILE

19 673 clients distincts utilisateurs

4 004 206 écrans visualisés

PORTAIL IRCEM.COM

184 195 clients distincts ont visité leur espace

3 077 022 pages de services

99 878 changements de données de communication (mail, tél...)

10 512 changements d'adresse

14 244 changements de RIB

14 192 ajouts de pièces manquantes

PRINCIPAUX RÉSULTATS À RETENIR

En 2017, les prolongations d'arrêts de travail sont gérées automatiquement grâce au service « BPIJ » ;

En mai 2018, finalisation de la généralisation de l'inscription automatique des clients (ensemble des départements).

En décembre 2018, on dénombre **699 376 clients inscrits** (contre 58 763 clients en décembre 2017).

> FAVORISER LES NOUVELLES MOBILITÉS

Le Groupe IRCEM incite ses collaborateurs à se rendre au travail :

- à **vélo**, en mettant à leur disposition un garage protégé
- en **transports en commun** (tramway, métro, train), en remboursant 50% de leur abonnement.

Pour les collaborateurs souhaitant utiliser un véhicule électrique pour se rendre sur leur lieu de travail, **des bornes de recharge électrique** sont mises à disposition. En 2018, **4 nouvelles bornes normalisées**, plus performantes et plus rapides, ont d'ailleurs été installées avec possibilités d'accroissement jusque 10 bornes.

Pour ses petits déplacements, le Groupe IRCEM s'est également doté d'un **second véhicule à motorisation électrique rechargeable**.

POUR ALLER PLUS LOIN (SANS BOUGER)

Le Groupe IRCEM participe à la diminution de l'impact des déplacements en favorisant le recours au télétravail et à l'utilisation de technologies de mise en relation à distance. Pour exemple, les collaborateurs de la Direction Digitalisation, Développement et Informatique étant répartis sur trois sites (Roubaix, Paris, Montpellier), ils réalisent leur « daily meeting » via un système de visioconférence et de partage d'écran, ce qui permet de maintenir le lien social, développer la culture d'entreprise des salariés éloignés tout en évitant des déplacements.

> PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Les abeilles, au cœur de notre écosystème, sont menacées d'extinction et font l'objet de plans de protection nationaux et internationaux. Le Groupe IRCEM apporte une attention particulière pour **préserver ou restaurer la biodiversité**. Ainsi, en 2015, le Groupe IRCEM s'est doté d'un équipement adapté à l'environnement naturel urbain avec l'adoption et l'équipement de **3 ruches postées sur le toit végétalisé** du nouvel immeuble. 2017 a vu la mise en place de **2 ruches supplémentaires**. Les colonies d'abeilles qu'elles abritent sont gérées avec l'aide d'un apiculteur professionnel spécialisé dans l'élevage d'essaims d'abeilles.

L'apiculteur « Une ruche sur le toit » vient faire des visites régulières (toutes les 3 semaines en période estivale soit d'avril à septembre), afin d'assurer le contrôle sanitaire des colonies, l'entretien des ruches et la récolte du miel. En 2017, nous avons récolté près de 60 kg de miel contre 55 kg en 2017. Les pots de miel sont distribués aux salariés et aux administrateurs du Groupe.

> « En 2018, les 5 ruches installées ont permis de récolter près de 60kg de miel. »

Sensibilisation et implication des salariés

Les salariés du Groupe IRCEM sont impliqués dans la démarche, notamment à l'occasion de réunions d'information :

- Echange avec l'apiculteur,
- Sensibilisation à l'apiculture en milieu urbain,
- Découverte de l'organisation d'une ruche,
- Dégustation de miel,
- Sensibilisation aux enjeux environnementaux liés à la sauvegarde des abeilles.

Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants

Antoine de Saint-Exupéry

7

GÉRER LES ACTIFS DE FAÇON RESPONSABLE

P80
Démarche générale d'Investissement Responsable

P84
Impacts de la démarche sur les portefeuilles

P84
Transition énergétique

> GÉRER LES ACTIFS DE FAÇON RESPONSABLE

> Si nous avons le courage de les poursuivre, tous les rêves deviennent réalité.
>
> *Walt Disney*

Conscient de sa responsabilité sociale, le Groupe IRCEM a souhaité être un **acteur responsable y compris dans sa politique de placements**. L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est un choix majeur traduisant l'engagement du Groupe à l'égard de ses adhérents pour aborder les nouvelles étapes de la protection sociale autour de ses quatre valeurs clés **Transformation, Digitalisation, Territoires et Expansion**.

Au-delà des perspectives strictement financières, la prise en compte d'enjeux sociétaux répond à la **recherche de sens et de conviction dans les investissements**.

DÉMARCHE GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE : NOTATION ISR, POLITIQUE D'EXCLUSION ET POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

L'objectif de la démarche ISR du Groupe IRCEM est d'abord d'identifier les émetteurs qui apportent des réponses aux principaux enjeux suivants :

TRANSITION ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

- Contribution à la transition énergétique
- Offre de produits et services en lien avec la transition énergétique
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Contribution à la transition économique / réponse aux enjeux de long terme

DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Développement de l'emploi et des compétences
- Dialogue social et restructurations responsables
- Contribution au développement local
- Offre de produits et services avec un impact social positif (stratégie «bottom of the pyramid»)

GESTION DURABLE DES RESSOURCES

- Qualité des conditions de travail (santé-sécurité, lutte contre les discriminations, climat social, etc.)
- Relations avec les fournisseurs
- Maitrise de l'utilisation des ressources naturelles et protection de l'environnement

GOUVERNANCE RESPONSABLE

- Equilibre des pouvoirs
- Rémunération équitable
- Ethique des affaires
- Qualité des produits et relations avec les clients
- Responsabilité fiscale

Puis d'investir dans les supports d'investissements (OPCVM, fonds, mandats) qui éliminent de leur univers d'investissement les émetteurs les moins bien positionnés sur ces enjeux.

La démarche d'investissement responsable du Groupe IRCEM est implémentée par les équipes de La Banque Postale Asset Management (LBPAM), à qui le Groupe IRCEM a délégué une part importante de la gestion de ses portefeuilles de placements (80% du total de 1,6 Mds €). Les 20% d'actifs gérés en direct ont fait l'objet d'une analyse pour évaluer la part de ceux-ci ayant une dimension ISR.

LBPAM est un acteur majeur de l'ISR en France avec 115 Mds d'encours sous gestion ISR à fin 2018, et 28 fonds labellisés Label ISR, TEEC (Transition Énergétique et Écologique pour le Climat), Finansol (Épargne solidaire) ou CIES (Comité Intersyndicale de l'Épargne Salariale). LBPAM participe à diverses initiatives pour promouvoir l'ISR ou le développement durable :

- Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations-Unies ;
- Membre du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) ;
- Membre de la Commission ISR de l'AFG ;
- Participant au Club Finance de l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE).

L'équipe Gestion & Recherche ISR de LBPAM est en charge du processus d'identification des émetteurs. Ce processus aboutit à l'attribution d'une notation ISR[1] aux émetteurs, après analyse de leurs réponses aux enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) d'un point de vue tant quantitatif et qualitatif. Ce processus est appliqué aux entreprises/émetteurs du secteur privé, aux émetteurs parapublics et supranationaux, aux collectivités locales ainsi qu'aux Etats.

L'équipe est composée de 7 gérants et analystes ISR. Elle s'appuie sur des outils externes et internes d'analyse quantitative et qualitative, et de notation ISR. Notamment l'outil quantitatif propriétaire (AGIR) permet de faire la synthèse des informations recueillies auprès de fournisseurs d'informations externes reconnus et auprès des entreprises rencontrées directement par les gérants/analystes de LBPAM.

[1] Note ISR 1 (forte qualité extra-financière) à ISR 10 (faible qualité extra financière)

Les sources de données utilisées par LBPAM sont diverses et permettent une analyse fiable et exhaustive des critères ESG des émetteurs :

- 2 agences de notation extra-financière : Vigeo-EIRIS et MSCI ESG Research ;
- 2 cabinets d'analyse en gouvernance : ISS et Proxinvest,
- La base de données Trucost sur l'empreinte environnementale des sociétés ;
- Les bureaux d'analyse ESG présents dans les banques.

Le processus d'identification et de notation des émetteurs est complété par une **politique d'exclusion** qui concerne :

- Les entreprises qui ne respectent pas certaines normes ou conventions internationales (droits de l'Homme, convention de l'Organisation Internationale du Travail, Pacte Mondial, etc.), ou les Etats n'ayant pas ratifié certains traités ou conventions internationales ;
- Les entreprises appartenant à des secteurs d'activités jugés néfastes pour la société, pour des raisons éthiques ou environnementales.

Sont ainsi exclues les entreprises impliquées dans la fabrication des armes controversées (mines anti-personnel, bombes à sous-munitions, etc.), les entreprises qui enfreignent de manière grave ou répétée les principes du Pacte Mondial, les entreprises impliquées dans le tabac, à cause de son coût élevé pour la collectivité ou dans les jeux d'argent, à cause du risque élevé de blanchiment d'argent et des problèmes d'addiction.

De plus, la démarche ISR intègre une **politique de vote**, considérant que le vote aux assemblées générales des actionnaires constitue un acte important dans le processus de gestion. La politique de vote a pour objectif de soutenir le développement des meilleures pratiques en termes de gouvernance et la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux au sein des entreprises.

La politique de vote favorise notamment une plus grande diversité au sein des conseils d'administration, un alignement entre la rémunération des dirigeants et les intérêts des parties prenantes, l'association des salariés à la gouvernance et au capital des entreprises, ou encore la prévention des conflits d'intérêts en matière de contrôle des comptes.

Les droits de vote sont exercés pour l'ensemble des entreprises européennes et américaines qui sont présentes dans les fonds actions labellisés ISR gérés par LBPAM. De plus, LBPAM vote aux assemblées générales des entreprises pour lesquelles sa détention au capital – via l'ensemble des OPC gérés – dépasse un pourcentage considéré comme significatif.

> IMPACTS DE LA DÉMARCHE SUR LES PORTEFEUILLES

Au 31 décembre 2018, les actifs gérés selon la démarche ISR représentent 792 M€. S'y ajoutent 44 M€ d'actifs ayant une dimension sociétale du fait des projets qu'ils financent.
Ces actifs sont :

- Des **Fonds de Prêts à l'Economie** (FPE), qui participent au financement de l'économie réelle, pour 14 M€ ;
- Des **fonds immobiliers**, qui financent la construction d'EPHAD, de cliniques, d'établissements de santé et de retraite, pour 25 M€ ;
- Une **participation dans la Foncière Habitat et Humanisme** qui agit pour l'habitat social pour 1 M€ ;
- Un **fonds de capital investissement** (FPCI) qui finance de jeunes entreprises innovantes dans le domaine de la santé et de l'autonomie pour 4 M€.

	2018	2017
Fonds labellisés ISR	256	246
Fonds gérés ISR mais non labellisés	47	78
Fonds ayant une dimension sociétale	44	22
Green bonds	17	9
Obligations détenues en direct	399	192
Actions détenues en direct	73	77
Total actifs ISR	**836**	**624**
Total portefeuilles de placement	**1 527**	**1 574**
Poids des actifs ISR	**55%**	**33%**

Au niveau du Groupe IRCEM, le poids des actifs gérés selon la démarche ISR ou ayant une dimension sociétale atteint 55%, en **nette augmentation** par rapport à 2017.

> TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le décret d'application de l'alinéa 6 de l'article 173 de la loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte demande aux investisseurs des éléments de reporting sur leur gestion des risques climatiques et leur contribution au financement de l'économie verte.

3 indicateurs sont suivis pour les portefeuilles du Groupe IRCEM : l'intensité carbone, l'exposition aux ressources charbon et le financement des solutions vertes.

L'intensité carbone mesure le volume d'émissions de gaz à effet de serre rapporté au chiffre d'affaires.

$$\text{INTENSITÉ CARBONE DE L'ÉMETTEUR} = \frac{\text{ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (direct + indirect de 1er rang)}}{\text{CHIFFRE D'AFFAIRES}}$$

L'indicateur carbone rapporté au chiffre d'affaires permet une **meilleure comparaison des entreprises entre elles**. Concernant le numérateur sont additionnées le scope 1, le scope 2 et les émissions des fournisseurs de rang 1 (scope 3 direct). Le scope 1 correspond aux émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit ; le scope 2, aux émissions liées à la consommation d'énergie nécessaires à la fabrication ; le scope 3, à toutes les autres émissions non liées directement à la fabrication : approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie…

Cet indicateur est mesuré par LBPAM qui s'appuie sur un outil interne développé avec les méthodologies et les données de Trucost.

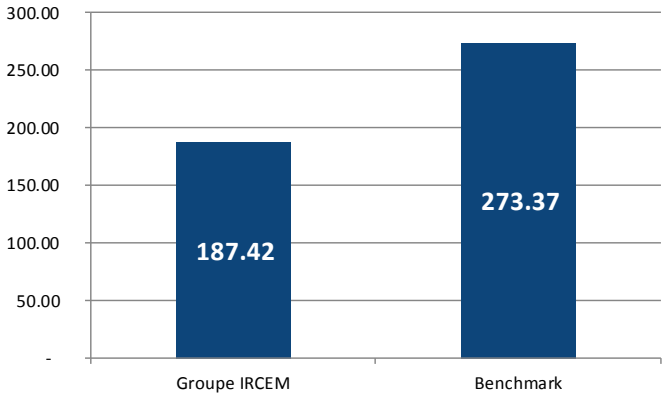

L'intensité carbone moyenne des émetteurs investis dans les portefeuilles du Groupe[2] est de 187 tonnes de CO2 par M€ de chiffre d'affaires. Ce chiffre est nettement inférieur au benchmark des portefeuilles servant de référence pour l'allocation stratégique.

Les **10 principaux contributeurs** à l'intensité carbone sont les suivants :

Entreprises	Secteurs	Intensité Carbone	Poids	Exposition en M€
HeidelbergCement SA	Materials	4887.36	0.09%	1.1
Stora Enso OY	Materials	1798.14	0.07%	0.8
Veolia Environnement SA	Materials	1693.93	0.07%	0.8
Air Liquide SA	Materials	1421.37	0.14%	1.7
CRH Finance Germany GmbH	Materials	1238.82	0.30%	3.7
Iberdrola SA	Utilities	967.4	0.15%	1.9
RTE SA	Utilities	833.05	0.28%	3.4
Shell International Finance BV	Energy	692.06	0.35%	4.3
BP Capital Markets PLC	Energy	609.66	0.30%	3.7
Total SA	Energy	477.61	0.46%	5.6
			2.21%	**27.0**

Leurs poids représentent **moins de 2,5%** du total des portefeuilles.

L'exposition aux ressources charbon est très faible à l'échelle du Groupe.

Entreprises	Secteurs	Entreprises	% CA généré	Poids	Exposition en M€
Orsted A/S	Utilities	Prod électrique au charbon	3.29%	0.08%	1.03
Engie SA	Utilities	Prod électrique au charbon	2.65%	0.02%	0.19
Iberdrola SA	Utilities	Prod électrique au charbon	2.36%	0.15%	1.88
				0.25%	**3.10**

3 émetteurs sont concernés : ils ne représentent **que 0,25%** des portefeuilles.

L'indicateur de financement des solutions vertes porte sur la mesure des investissements réalisés d'une part dans les entreprises dont plus de 20% du CA est lié à une thématique de la transition énergétique et d'autre part dans les green bonds. Un green bond est une obligation dont l'objectif est de financer des projets visant à promouvoir un développement environnemental durable.

[2] Le calcul de l'intensité carbone prend uniquement en compte les titres d'émetteurs privés détenus dans les fonds LBPAM. Les émetteurs publics, les fonds gérés par d'autres sociétés de gestion et les instruments autres que les actions et les titres de créances sont exclus a priori du calcul.

Les thématiques de la transition énergétique retenues sont au nombre de 5 :

- ✓ Energies renouvelables (solaire, éolien, stockage…),
- ✓ Economie circulaire (efficacité énergétique, technologies vertes, audits environnementaux…),
- ✓ Transports et mobilités durables (recyclage, tri des déchets, traitement de l'eau…),
- ✓ Bâtiments verts (isolation, compteurs intelligents, chauffage, éclairage…),
- ✓ Solutions et services environnementaux (transports collectifs, covoiturage, véhicules électriques…).

Les entreprises investies dans les portefeuilles les plus fortement exposées à ces thématiques sont :

Entreprises	Thématiques	Poids	Exposition en M€
Cie de Saint Gobain	Bâtiment vert	0.4%	5.4
Siemens NV	Services et solutions environnementaux	0.4%	4.7
Michelin CGDE	Transports et mobilité durables	0.3%	4.0
Unibail Rodamco SE	Bâtiment vert	0.2%	3.0
ASML NV	Services et solutions environnementaux	0.2%	2.1
Iberdrola SA	Energies renouvelables	0.2%	1.9
Mercialys SA	Bâtiment vert	0.1%	1.8
Air Liquide SA	Services et solutions environnementaux	0.1%	1.7
Schneider Electric SE	Bâtiment vert	0.1%	1.6
Umicore SA	Transports et mobilité durables	0.1%	1.1
Orsted AS	Energies renouvelables	0.1%	1.0
Alstom SA	Transports et mobilité durables	0.1%	1.0
ERG SpA	Energies renouvelables	0.1%	1.0
		2.5%	**30.5**

Le total investi dans ces entreprises représente **2,5%** du total des portefeuilles, en augmentation par rapport à 2017.

Les investissements dans les green bonds sont les suivants :

Emissions	Emetteurs	Poids	Exposition en M€
ICADE 1.5% 13/09/2027	ICADE	0.33%	4.08
BNP PARIBAS 0.5% 01/06/2022	BNP Paribas SA	0.29%	3.56
NATL AUSTRALIABK 0.625% 30/08/2023	National Australia Bank Ltd	0.24%	2.88
SUMITOMO FRN 25/09/2020	Sumitomo Mitsui Trust Bank	0.20%	2.41
CREDIT AGRICOLE 0.75% 05/12/2023	Credit Agricole SA/London	0.12%	1.49
MITSUBISHI FIN 0,68% 26/01/2023	Mitsubishi Financial Group	0.06%	0.69
NATL AUSTRALIABK 0.35% 07/09/2022	National Australia Bank Ltd	0.03%	0.31
GDF SUEZ 1.375% 19/05/2020	Engie SA	0.02%	0.19
INTESA SANPAOLO 0.875% 27/06/2022	Intesa Sanpaolo SpA	0.02%	0.19
TOYOTA MTR CRED 0% 21/07/2021	Toyota Motor Credit Corp	0.02%	0.19
		1.3%	**16.0**

Ils représentent **1,3%** du total des portefeuilles, en augmentation par rapport à 2017.

Conception : Direction de la Communication – Images : Freepik, Pixabay, Pexels, Camster2, Velvet - Juin 2019

IRCEM
GROUPE

Groupe IRCEM
261, avenue des Nations Unies
59 672 Roubaix Cedex 1

www.ircem.com
www.ircem.eu